

Lutte contre les feux de forêt
Mobilisation tous azimuts ! P 5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 15 juillet 2026 / N° 1381 / PRIX 20 DA



Le projet vise à promouvoir l'économie circulaire

LE GOUVERNEMENT PLANCHE SUR LA VALORISATION DES SAUMURES

En définitive, cette réunion de suivi illustre clairement la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la concrétisation des trois grands projets miniers stratégiques, sur lesquels le Gouvernement fonde de grands espoirs pour soutenir la diversification de l'économie nationale. P 2



Nouveaux bacheliers

OUVERTURE DES PRÉINSCRIPTIONS AUJOURD'HUI P 5

Escalade dans le détroit d'Ormuz

LES COURS DU PÉTROLE S'ENVOLENT P 4

Allocation touristique

La Banque d'Algérie serre la vis

L'article 5 précise que cette carte bancaire est délivrée à titre strictement nominatif par la banque intermédiaire agréée. Elle ne peut être utilisée que par son titulaire et ne peut faire l'objet d'aucune cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers. P 4

LE PROJET VISE À PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le gouvernement planche sur la valorisation des saumures

Longtemps considérées comme un simple déchet du dessalement de l'eau de mer, les saumures pourraient bientôt devenir une ressource à forte valeur ajoutée. Le gouvernement a examiné, hier, un projet visant à les valoriser dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de l'économie circulaire.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement axée sur deux points essentiels, à savoir le projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer et le suivi de l'état d'avancement des grands projets miniers stratégiques. C'est ce qui ressort d'un communiqué des services du Premier ministre, rendu public hier. Le communiqué précise que le Gouvernement a entendu une communication relative au projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer. Il souligne que, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'économie circulaire, ce projet a pour objectif de réduire l'impact environnemental des rejets de saumure tout en valorisant cette ressource à travers la production de sels destinés à plusieurs usages industriels. La même source indique que les travaux engagés avec les secteurs

et organismes concernés ont permis d'identifier une filière technologique de valorisation et de mettre en place une station pilote au niveau de la station de dessalement de Corso. Par ailleurs, dans le cadre du suivi continu des grands projets structurants, le Gouvernement a également entendu une communication sur l'état d'avancement des trois mégaprojets miniers stratégiques, à savoir le projet de développement de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré des phosphates à Tébessa et le projet de développement de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza/Oued Amizour, à Béjaïa, souligne le communiqué. À cette occasion, les principales avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets ont été présentées, notamment en matière de réalisation des infrastructures et des installations industrielles, ainsi que les mesures engagées pour assurer l'alimentation des sites en eau et en énergie, ajoute la même source. En définitive, cette



réunion de suivi illustre clairement la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la concrétisation des trois grands projets miniers stratégiques, sur lesquels le Gouvernement fonde

de grands espoirs pour soutenir la diversification de l'économie nationale. Elle témoigne également de l'engagement des autorités à explorer des solutions innovantes afin

de promouvoir l'économie circulaire et de valoriser les ressources issues des stations de dessalement dans une logique de développement durable. N. B.

Azouz Nasri se rend à Doha pour présenter les condoléances L'Algérie aux côtés du Qatar dans l'épreuve

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, s'est rendu, hier, à Doha afin de présenter les condoléances de l'Algérie à Son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, à la suite du décès de son père, Son Altesse l'Émir Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani. C'est ce qu'indique un communiqué du Conseil de la nation, précisant que cette visite s'inscrit dans le cadre des marques de solidarité et de fraternité unissant les deux pays. Selon la même source, Azouz Nasri est porteur des condoléances du président de la République à l'Émir du Qatar et au peuple qatari en cette douloureuse circonstance, à la suite de la disparition de l'ancien Émir Hamad ben Khalifa Al Thani. Le président du Conseil de la nation est accompagné, au cours de ce déplacement, de Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du professeur Makhlof Sahel, chef de cabinet du président du Conseil de la nation, ainsi que d'Ihsane Naouk, directeur par intérim du Machrek arabe et de la Ligue des États arabes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette mission traduit la profondeur des relations fraternelles entre l'Algérie et le Qatar, ainsi que la volonté des hautes autorités algériennes d'exprimer leur solidarité avec les dirigeants et le peuple qatari dans cette épreuve.

R. N.

DÉCÈS DE CHEIKH HAMAD BEN KHALIFA AL THANI Sifi Ghrieb signe le registre de condoléances à l'ambassade du Qatar

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est rendu, hier, au siège de l'ambassade de l'État du Qatar à Alger, où il a signé le registre de condoléances à la suite du décès de Son Altesse l'Émir père de l'État du Qatar, Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani. Dans le message consigné au registre, le Premier ministre a exprimé, au nom des autorités algériennes, sa profonde tristesse face à cette disparition. « C'est avec une profonde tristesse, une grande affliction et un cœur résigné à la volonté d'Allah que nous avons appris le décès de Son Altesse l'Émir père Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani. En cette douloureuse épreuve qui endeuille la famille honorable Al Thani et l'ensemble du peuple frère du Qatar, nous vous adressons nos plus sincères condoléances et l'expression de notre profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à l'État du Qatar et à son peuple frère patience et réconfort, et de vous entourer de Sa bienveillance et de Sa protection », a-t-il écrit. Le Premier ministre a rendu un hommage appuyé au parcours du défunt Émir, estimant que sa disparition constitue « une perte immense » pour le Qatar et pour la région. « La disparition d'un homme de la trempe de Cheikh Hamad constitue une perte immense. Cette épreuve nous impose de rendre hommage à un homme qui a consacré sa vie au service du Qatar et de son peuple frère, à travers les plus hautes responsabilités qu'il a assumées avec compétence et sagesse. Tous lui reconnaissent le mérite d'avoir été un dirigeant hors pair au parcours exceptionnel, grâce auquel il a hissé son pays au rang des États d'influence régionale et internationale affirmée », a souligné Sifi Ghrieb. Il a également mis en avant le rôle majeur joué par le défunt dans la promotion du dialogue et de la paix. « Allah l'avait gratifié d'une grande sagesse et d'une remarquable clairvoyance, qui lui ont permis de contribuer au règlement de nombreux conflits et crises, en réunissant les parties autour de la table du dialogue pour favoriser la réconciliation et l'instauration de la paix », a-t-il relevé. Le Premier ministre a rappelé que sous son impulsion, Doha est devenue « un hub exceptionnel de médiation et de dialogue entre les parties en conflit », une contribution qui lui vaut, selon ses termes, « la reconnaissance et la gratitude de tous ». Il a également salué l'engagement humanitaire du Qatar, qui a accompagné ces efforts diplomatiques par un soutien constant aux peuples touchés par les conflits. Sifi Ghrieb a, en outre, insisté sur les relations particulières qu'entretenait Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani avec l'Algérie. « Cheikh Hamad entretenait avec l'Algérie et son peuple une relation particulière, une

profonde affection et des liens de proximité remontant à un article qu'il avait rédigé après l'indépendance de l'Algérie, alors qu'il était encore étudiant », a-t-il rappelé. Ces liens, a-t-il poursuivi, se sont consolidés au fil des années à travers les visites privées qu'effectuait régulièrement le défunt Émir dans notre pays. Le Premier ministre a évoqué, à cet égard, les souvenirs laissés par Cheikh Hamad auprès de la population d'El Bayadh. « Il a fait preuve d'une bonté profonde et authentique lors de ses rencontres avec les habitants de la ville d'El Bayadh, avec lesquels il a noué des liens fraternels durables. Ceux-ci continuent de lui vouer une grande affection et un profond respect, tant de son vivant qu'après sa disparition », a-t-il écrit. En conclusion de son message, Sifi Ghrieb a renouvelé, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les condoléances de l'Algérie aux autorités et au peuple qatari. « Au nom du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, je vous renouvelle mes sincères condoléances et vous exprime ma profonde compassion à la suite du décès de l'Émir père, Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani. Qu'Allah lui accorde Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », a conclu le Premier ministre. ■



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un réseau lié au MAK démantelé par les services de sécurité

Dans un communiqué publié par le ministère de la Défense nationale, les services centraux de sécurité de l'Armée nationale populaire ont annoncé le démantèlement d'un groupe criminel lié au mouvement « MAK » dans la wilaya de Tizi Ouzou, relevant de la 1^{ère} Région militaire.

Six individus ont été arrêtés, dont quatre ressortissants marocains en situation irrégulière sur le territoire national. Selon les autorités, ces personnes étaient actives dans la région durant la période des élections législatives. Leur objectif consistait à semer le désordre, perturber le bon déroulement du scrutin et empêcher les citoyens d'exercer leur droit de vote. Cette opération témoigne de la vigilance accrue des forces de sécurité, capables d'anticiper et de déjouer des projets de déstabilisation. Elle illustre également leur détermination à préserver la sécurité des citoyens, la quiétude publique et la stabilité du pays. Les autorités ont d'ailleurs souligné que de telles tentatives ne sauraient ébranler la volonté des Algériens de vivre dans la paix et de poursuivre la construction de leur avenir. Pour rappel, le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) est classé organisation terroriste par l'État algérien depuis le 18 mai 2021. Il convient également de souligner que, depuis le début de l'année, l'Armée nationale populaire a multiplié les interventions contre les réseaux terroristes et criminels. Ainsi, entre le 14 et le 20 janvier 2026, dix éléments de soutien aux groupes terroristes avaient été appréhendés lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national. La lutte contre les réseaux criminels transfrontaliers demeure, par ailleurs, une priorité. Fin janvier, une vaste opération me-



née à Ghanama, dans la wilaya de Béchar, avait permis de neutraliser un groupe de narcotrafiquants marocains et de saisir 447 kg de kif traité. Ces interventions s'inscrivent dans une stratégie globale de l'Armée nationale populaire, fondée à la fois sur la lutte antiterroriste et le démantèlement des réseaux criminels organisés. Le bilan du ministère de la Défense nationale pour l'année 2025, faisant état de 38 terroristes ayant fait l'objet d'une reddi-

tion et de 369 personnes arrêtées pour leur implication dans des activités de soutien au terrorisme, illustre l'ampleur des efforts déployés dans ce domaine. Dans ce contexte, l'opération menée à Tizi Ouzou apparaît comme une nouvelle démonstration de la capacité des services de sécurité à agir avec efficacité, précision et anticipation pour faire face aux menaces visant la sécurité et la stabilité du pays. **B. B.**

LA COUR D'ALGER DÉCRYPTE LA LOI 26-09

L'État change de braquet contre les chauffards

Le nouveau Code de la route devrait permettre d'amorcer un changement profond dans la politique de sécurité routière. Au-delà du renforcement des sanctions, la loi n°26-09 introduit une nouvelle philosophie fondée sur l'anticipation des risques, la prévention des accidents et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs. C'est le principal enseignement de la journée d'étude organisée à Alger autour du thème « Le Code de la route : entre exigences de la sécurité routière et répression pénale ». Ouvrant les travaux de cette rencontre, le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a estimé que la loi n°26-09 ne constitue pas une simple révision des dispositions relatives aux infractions et aux sanctions. Selon lui, elle traduit une véritable évolution de l'approche législative en matière de circulation routière. « Cette loi ne se limite pas à modifier certaines dispositions relatives aux infractions et aux sanctions. Elle concrétise une nouvelle approche législative qui, au-delà de la dissuasion des accidents, renforce les mécanismes de prévention », a-t-il affirmé. Pour le président de la Cour d'Alger, cette journée d'étude répond à un objectif précis : harmoniser les pratiques entre les différents intervenants appelés à appliquer ce nouveau texte. Il a expliqué que la nouvelle législation inaugure « une nouvelle étape de la politique législative privilégiant l'approche préventive, avec une redistribution des responsabilités et un élargissement du cercle des obligations ». Selon lui, la sécurité routière ne peut désormais plus être considérée comme une simple question de réglementation de la circulation. Elle est devenue un véritable enjeu de politique publique, reflétant la capacité de l'État à protéger le droit à la vie et à promouvoir une culture de responsabilité chez l'ensemble des usagers de la route. Mohamed Bouderbala a ainsi insisté sur le changement de paradigme introduit par la loi. Là où les précédents dispositifs privilégiaient essentiellement la sanction après l'accident, le nouveau texte entend agir en amont afin de ré-

duire les risques et prévenir les comportements dangereux. Le même constat a été partagé par le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf, qui a mis en avant le rôle nouveau confié au ministère public. Selon lui, l'action du parquet ne saurait désormais se limiter aux poursuites judiciaires. Elle s'inscrit dans une démarche globale de prévention, reposant sur le suivi permanent des indicateurs de la délinquance routière, en coordination avec les services de police judiciaire ainsi que les différents organismes intervenant dans le domaine de la sécurité routière. Le procureur général a rappelé que la réussite d'une politique pénale ne se mesure pas uniquement au nombre de poursuites engagées ou de condamnations prononcées. « Le succès de la politique pénale repose avant tout sur sa capacité à prévenir les infractions et à réduire durablement la délinquance routière », a-t-il souligné. Pour Mohamed Kamel Ben Boudiaf, la loi n°26-09 poursuit un objectif clair : endiguer ce qu'il qualifie de « crime routier », en faisant de la prévention le principal levier de l'action publique. Les débats ont également porté sur les conditions nécessaires à une application efficace de la nouvelle législation. Les participants ont insisté sur l'urgence d'accélérer la publication des textes réglementaires indispensables à l'entrée en vigueur effective de plusieurs dispositions prévues par la loi. Ils ont également recommandé l'élaboration d'un guide national unifié destiné à harmoniser les procédures pénales entre les différentes institutions concernées. Les intervenants ont, par ailleurs, plaidé pour le renforcement de la formation continue des magistrats, des membres du parquet et des officiers de police judiciaire, estimant que la réussite de la réforme dépendra aussi du niveau de préparation des professionnels chargés de son application. Ils ont également appelé à intensifier les campagnes de sensibilisation afin d'ancrer une véritable culture de sécurité routière auprès des citoyens. Publiée au Journal officiel n°36 du 17

mai dernier, la loi n°26-09 intervient dans un contexte marqué par la persistance d'un lourd bilan des accidents de la circulation en Algérie, dont le facteur humain demeure la principale cause. Le nouveau Code de la route introduit plusieurs dispositions particulièrement sévères afin de responsabiliser davantage les auteurs d'accidents graves. Le texte prévoit notamment des peines pouvant atteindre vingt ans d'emprisonnement ainsi que des amendes allant jusqu'à deux millions de dinars dans certains cas. Il requalifie également plusieurs infractions en délits, ce qui explique qu'il soit déjà présenté par de nombreux observateurs comme le texte le plus répressif jamais adopté en matière de circulation routière. Pour autant, les participants à cette journée d'étude ont insisté sur le fait que la vocation première de cette réforme n'est pas d'alourdir les sanctions, mais de protéger la vie humaine. Ils ont salué une approche plus globale, prenant en considération les mutations sociales, les évolutions technologiques et les exigences d'une politique pénale moderne, dans laquelle la prévention prime sur la seule répression. Au terme des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées afin d'assurer la pleine efficacité du nouveau dispositif. Les participants ont notamment préconisé d'accélérer l'élaboration des textes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de la loi n°26-09, de finaliser un manuel national unifié régissant les procédures applicables aux autorités judiciaires, aux forces de sécurité et à l'Agence nationale de la sécurité routière, ainsi que de renforcer l'interconnexion des systèmes d'information afin de faciliter un échange rapide et fiable des données entre les différentes institutions concernées. Ils ont également recommandé le développement d'un système performant d'analyse statistique des accidents de la circulation, considéré comme un outil indispensable pour orienter les politiques publiques, améliorer la prévention et réduire durablement le nombre de victimes sur les routes algériennes. **Y. R.**

Éditorial l'EXPRESS

LA VIGILANCE FACE AUX MENACES

PAR NASSIM TERKI

Les menaces contre les institutions ne prennent pas toujours la même forme. Lorsqu'elles visent une échéance électorale, elles touchent au cœur même du fonctionnement de l'État. Le démantèlement, par les services centraux de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP), d'un groupe criminel affilié au mouvement terroriste MAK dans la wilaya de Tizi Ouzou intervient dans un contexte où la sécurisation des échéances nationales demeure un enjeu majeur. Annoncée par le ministère de la Défense nationale (MDN), cette opération rappelle que la protection du processus électoral ne se limite pas à l'organisation du scrutin. Elle repose également sur la capacité des institutions à prévenir toute tentative de déstabilisation. Le communiqué du MDN fait état de l'arrestation de six individus, dont quatre ressortissants marocains en situation irrégulière sur le territoire national. Selon le ministère, ce groupe était actif dans la région durant la période des élections législatives avec pour objectif de semer le désordre, de perturber le déroulement du scrutin et d'empêcher les citoyens d'exercer leur droit de vote. Cette affaire dépasse le seul cadre sécuritaire : elle touche directement à la protection des institutions et au bon fonctionnement du processus électoral. Le ministère souligne que cette opération est le fruit de l'exploitation du renseignement et d'un travail de terrain mené par les services spécialisés. En matière de sécurité, tout se joue souvent avant le passage à l'acte. C'est précisément là que le renseignement revêt toute son importance. Détecter une menace à temps permet d'en neutraliser les effets avant qu'elle ne se concrétise, en particulier lors d'une échéance électorale. L'affaire retient également l'attention en raison de la présence de quatre ressortissants marocains parmi les personnes interpellées. Le MDN rappelle que le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) est classé organisation terroriste en Algérie depuis le 18 mai 2021. Les autorités y voient une nouvelle tentative de porter atteinte à la stabilité du pays, à la sécurité des citoyens et au fonctionnement normal de ses institutions. Le MDN insiste également sur la coordination entre les différents services de sécurité et leur capacité à intervenir en amont. Cette approche préventive constitue un pilier essentiel de la protection des citoyens et du maintien de l'ordre public. À chaque échéance électorale, la vigilance demeure de mise afin de garantir le bon déroulement du scrutin dans un climat de sécurité et de sérénité. Dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires persistants, la protection des institutions reste une priorité pour les pouvoirs publics. En matière de sécurité, intervenir après les faits n'est jamais la réponse la plus efficace. L'enjeu consiste à empêcher que les menaces ne se concrétisent. C'est dans cette logique que le MDN présente cette opération comme une illustration de l'efficacité du dispositif de prévention mis en place pour préserver la stabilité du pays, la sécurité des citoyens et l'intégrité du processus électoral.

Escalade dans le détroit d’Ormuz
Les cours du pétrole s’envolent
PAR MAHREZ Z

Le marché pétrolier renoue avec une forte volatilité dans un contexte de dégradation de la situation sécuritaire au Moyen-Orient et de reprise des affrontements entre les États-Unis et l'Iran. Les tensions militaires ravivent les craintes autour de la sécurité des approvisionnements mondiaux et replacent le facteur géopolitique au cœur de la formation des prix du pétrole. Hier, le baril de Brent évoluait autour de 86 dollars, en hausse de près de 4 %, tandis que le WTI américain franchissait le seuil des 80 dollars, enregistrant une progression de plus de 3 % par rapport à la clôture de vendredi. Depuis le recul observé à la suite de la signature du protocole de paix en juin, les deux références ont gagné plus de 12 %, illustrant le retour de la prime de risque géopolitique sur les marchés. L'escalade est survenue après plusieurs jours de tensions croissantes entre Washington et Téhéran. Les États-Unis ont mené de nouvelles frappes contre des installations iraniennes, tandis que l'Iran dénonce une violation de sa souveraineté et affirme qu'il répondra à toute nouvelle offensive. Washington a également annoncé son intention de rétablir un blocus des ports iraniens et d'imposer une taxe de 20 % sur le transit dans le détroit d'Ormuz afin de financer les opérations de surveillance maritime. Parallèlement, les États-Unis ont renforcé leur dispositif militaire dans le Golfe. Par ailleurs, un membre d'équipage indien a trouvé la mort et huit autres ont été blessés lorsque deux pétroliers émiratis ont été touchés par des missiles de croisière dans le détroit d'Ormuz, selon le ministère de la Défense des Émirats arabes unis, qui attribue ces attaques à l'Iran. Cette escalade intervient dans une zone considérée comme le principal carrefour des échanges énergétiques mondiaux. Le détroit d'Ormuz assure à lui seul le transit d'environ 20 % du pétrole consommé dans le monde ainsi que d'une part importante des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL). Chaque regain de tension dans cette région se traduit immédiatement par une hausse des cours en raison des risques pesant sur la continuité des flux d'approvisionnement. Les assureurs maritimes ont, de leur côté, relevé les primes appliquées aux navires transitant par la région, tandis que plusieurs compagnies de transport renforcent les mesures de sécurité destinées à protéger leurs équipages. Les coûts du fret maritime progressent également sous l'effet de l'augmentation des risques opérationnels et de l'allongement des délais de navigation sur certaines routes commerciales. Ces tensions se répercutent également sur le marché physique du pétrole. Les cargaisons en provenance du Moyen-Orient se négocient désormais avec des primes plus élevées, notamment pour les livraisons destinées à l'Asie, premier débouché des producteurs du Golfe. Pour l'heure, la hausse des prix ne résulte pas d'une baisse effective de l'offre. Les flux pétroliers continuent de circuler, mais les opérateurs réintroduisent une prime de risque géopolitique dans leurs anticipations, redoutant une nouvelle dégradation de la situation. Plusieurs grandes compagnies pétrolières ont activé des cellules de crise afin d'évaluer les risques pesant sur leurs activités dans le Golfe, tandis que les sociétés de négoce suivent en temps réel les mouvements des pétroliers grâce aux données satellitaires. Les raffineurs asiatiques, fortement dépendants du brut moyen-oriental, étudient également des solutions de diversification de leurs approvisionnements dans l'hypothèse d'une prolongation des tensions. Au-delà des conséquences immédiates sur les cours du pétrole, les marchés restent attentifs aux évolutions diplomatiques. Une désescalade permettrait de réduire rapidement la prime de risque intégrée dans les prix. À l'inverse, une multiplication des attaques contre la navigation commerciale ou des atteintes aux infrastructures pétrolières de la région pourrait provoquer une envolée beaucoup plus marquée des cours de l'énergie.

ALLOCATION TOURISTIQUE
La Banque d’Algérie serre la vis

Le gouvernement a décidé de durcir les modalités d’octroi de l’allocation annuelle de devises à la suite des graves dérives constatées dans son attribution. Ces pratiques ont favorisé l’émergence d’un vaste marché parallèle, voire d’un trafic organisé autour de cette allocation touristique, orchestré par des réseaux dont le seul souci était de s’approprier cette allocation par tous les moyens.

PAR MAHDI B

Dimanche, le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adopté une nouvelle mesure à portée financière visant à mieux réguler l'octroi de l'allocation de devises aux citoyens et à mettre un terme aux abus constatés dans son utilisation, lesquels ont, selon les autorités, causé un important préjudice à l'économie nationale. Le communiqué du Conseil des ministres précise ainsi que, « compte tenu des dépassements graves ayant entraîné une hémorragie de devises sans que les personnes concernées ne bénéficient effectivement de l'allocation touristique, il a été décidé, à titre provisoire, que cette allocation sera versée au moyen d'une carte bancaire, et non plus en espèces, afin de mettre un terme aux dépassements constatés ». Le lendemain, soit le 13 juillet, la Banque d'Algérie a publié une instruction détaillant les nouvelles modalités d'octroi de l'allocation touristique annuelle au profit des citoyens résidents appelés à voyager à l'étranger. « En application des articles 21 et 77 du règlement n°07-01 du 3 février 2007, modifié et complété, relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes en devises, la présente instruction a pour objet de définir le montant et les modalités d'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents », précise le document. L'article 2 de cette instruction fixe le montant annuel maximal du droit de change à 750



euros, ou son équivalent en toute autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de 19 ans et plus. Il est fixé à 300 euros pour les jeunes âgés de 12 à moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille. La principale nouveauté figure à l'article 4, qui dispose que « le droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents est mis à la disposition du bénéficiaire au moyen d'une carte de paiement internationale ou d'une carte de paiement internationale dédiée au droit de change, émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur ». L'article 5 précise que cette carte est délivrée à titre strictement nominatif par la banque intermédiaire agréée. Elle ne peut être utilisée que par son titulaire et ne peut faire l'objet d'aucune cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers. L'article 6 dispose, quant à lui, que le demandeur est

tenu d'introduire, auprès d'une banque intermédiaire agréée, une demande de délivrance de cette carte suffisamment à l'avance avant son voyage à l'étranger. La durée minimale de validité de cette carte est fixée à trois ans. L'article 7 ajoute que l'émission de la carte doit être adossée au compte en devises ouvert par le bénéficiaire auprès de la banque intermédiaire agréée. L'octroi du droit de change demeure, en outre, subordonné à la détention d'un compte bancaire en monnaie nationale. L'article 8 précise, pour sa part, que les banques intermédiaires agréées peuvent procéder à l'émission et à la remise de la carte internationale ou de la carte dédiée indépendamment du dépôt de la demande de bénéfice du droit de change, celle-ci pouvant intervenir ultérieurement. Il convient de rappeler que c'est en juillet 2025 que la Banque d'Algérie a officialisé le relèvement de l'allocation touristique à 750

euros. Cette décision est intervenue après près de trois décennies de statu quo. En effet, depuis l'instruction n°08-97 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, le montant de cette allocation était fixé à la contre-valeur de 15 000 dinars, soit, au cours officiel actuel, un peu plus de 90 euros. Ce plafond était resté inchangé depuis 1997 avant d'être substantiellement relevé en 2025, à la suite d'une décision du président de la République visant à offrir de meilleures conditions financières aux citoyens voyageant à l'étranger ainsi qu'aux pèlerins se rendant aux Lieux saints. Pour rappel, lors du Conseil des ministres tenu au début du mois d'octobre 2024, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné une augmentation substantielle de l'allocation touristique, ainsi que du montant de l'allocation destinée aux pèlerins et de la bourse des étudiants, en Algérie comme à l'étranger. ■

KEVIN CHIKA URAMA, VICE-PRÉSIDENT DE LA BAD:
« L’avenir de l’économie mondiale se jouera aussi en Afrique »

L'Afrique est appelée à jouer un rôle déterminant dans le futur ordre économique mondial grâce à l'abondance de ses ressources naturelles, à son potentiel démographique et à ses perspectives de développement. C'est ce qu'a affirmé Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), dans un entretien accordé à l'agence chinoise Xinhua, en marge de la Conférence économique africaine 2026, organisée à Abidjan. Selon lui, l'évolution de l'économie mondiale vers un système multipolaire renforcera la place du continent africain dans la gouvernance économique internationale. « À mesure que l'ordre économique mondial évolue vers la multipolarité, l'Afrique, forte de ses abondantes ressources naturelles, de son potentiel démographique et de ses atouts en matière de développement, jouera un rôle de plus en plus important dans la

gouvernance économique mondiale », a-t-il déclaré. Pour Kevin Chika Urama, cette évolution vers un monde multipolaire offrira davantage d'opportunités aux pays pour participer à la gouvernance mondiale et diversifier leurs partenariats. « Je vois l'évolution de l'ordre économique mondial comme celle d'un monde plus pluriel, dans lequel davantage de pays siègent à la table des discussions et où les États disposeront d'options plus nombreuses et plus inclusives pour choisir leurs partenaires, leurs relations commerciales et leurs formes de coopération », a-t-il expliqué. Abordant la place de l'Afrique dans cette transformation, il a estimé que la montée en puissance des économies émergentes et des pays en développement contribue à accélérer la multipolarisation de l'économie mondiale. À ce titre, il a rappelé que le Groupe de la Banque africaine de développement, le Pro-

gramme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont appelé les économistes et les décideurs à réfléchir aux moyens de renforcer la capacité d'action géopolitique de l'Afrique dans ce nouvel environnement international. Kevin Chika Urama a souligné que les immenses ressources foncières, minières et énergétiques dont dispose le continent lui confèrent une place stratégique dans l'économie mondiale de demain. « L'Afrique abrite entre 60 % et 65 % des terres arables restantes dans le monde. Cela signifie que, quel que soit l'ordre économique mondial qui émergera, le continent déterminera en grande partie l'avenir de la durabilité alimentaire, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire à l'échelle mondiale », a-t-il affirmé. Le vice-président de la BAD a également insisté sur le poids stratégique des ressources

minières africaines. « L'Afrique détient plus de 30 % des réserves mondiales de minerais. Quelle que soit l'évolution de la demande mondiale en ressources minières dans le nouvel ordre économique, le continent disposera d'une voix importante grâce à ses dotations naturelles », a-t-il souligné. Il a ajouté que l'Afrique possède près de 48,5 % du potentiel technique mondial en matière d'énergies renouvelables, ainsi que d'importants gisements de terres rares, de minerais critiques, de lithium et d'autres ressources indispensables à la transition énergétique mondiale. Au-delà des ressources naturelles, Kevin Chika Urama considère que la démographie constitue l'un des principaux atouts du continent. « La population du continent, estimée aujourd'hui à près de 1,5 milliard d'habitants, devrait atteindre entre 2,5 et 2,7 milliards d'ici 2050, dont plus de 60 % seront des jeunes », a-t-il précisé. ■

NOUVEAUX BACHELIERS

Ouverture des préinscriptions aujourd’hui

Après l’euphorie, les nouveaux bacheliers devront, dès aujourd’hui, choisir la filière qu’ils suivront à l’université. En effet, les préinscriptions et l’orientation pour l’année universitaire 2026/2027 débutent aujourd’hui. Elles se poursuivront jusqu’à dimanche prochain, a indiqué hier un communiqué du ministère de l’Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

PAR MERIEM KACI

Les nouveaux bacheliers auront cinq jours pour se pencher sur la discipline à suivre pour leur premier cursus universitaire. Les préinscriptions s’effectuent exclusivement via le lien du site dédié aux préinscriptions : <https://orientation-esi.dz>, ou en scannant le code QR disponible sur le site. Alors que l’année dernière, les bacheliers avaient le choix entre 6 et 10 filières, les futurs étudiants auront cette année une fiche de vœux élargie à 12 choix afin d’améliorer le taux de satisfaction dans le choix des filières, a annoncé dernièrement le directeur général de l’enseignement et de la formation au ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ali Choukri. Une nouveauté qui leur permettra d’élargir leurs choix, d’améliorer le taux de satisfaction d’une manière globale et d’éviter le zéro choix », a-t-il indiqué. Concernant la deuxième phase de l’opération d’inscription et d’orientation, réservée à la confirmation, elle est programmée entre le 20 et le 22 juillet. Au cours de cette période de



confirmation, le bachelier aura la possibilité de changer ses choix. Quant à l’opération de traitement des vœux, elle aura lieu entre le 23 et le 29 juillet, alors que la proclamation des résultats se fera le 30 juillet au soir. Toujours, selon le calendrier du ministère, la publication des « résultats d’orientation de la phase 1 », sera suivie du 31 juillet au 2 août par la possibilité, d’inscrire une « nouvelle liste de choix pour ceux qui n’auraient pas obtenu l’orientation souhaitée ».

La publication des résultats de cette « orientation » de phase 2, est pour sa part prévue pour le 5 août. Concernant l’inscription définitive, elle est prévue du 5 au 10 août et se fera exclusivement en ligne sur le site : progres.mesrs.dz/webetu/, sachant qu’une inscription est considérée comme définitive une fois le paiement des frais d’inscription, fixés à 200 dinars, est effectué via la carte Edahabia. Pour rappel, le ministre de l’Enseignement supérieur

Kamel Badari a fait savoir dernièrement que la prochaine rentrée universitaire sera marquée par l’introduction de deux nouveaux enseignements dans plusieurs cursus. Il s’agit d’un module qui sera consacré aux « Startups agiles », afin de promouvoir la culture entrepreneuriale et l’innovation et « Histoire de l’Algérie, nationalité et citoyenneté » qui sera généralisé au sein des établissements universitaires. Sur le plan de l’offre de formation, M. Baddari a annoncé dernièrement l’ouverture de sept nouvelles formations en double diplôme ainsi que quatre nouveaux parcours en double compétence, destinés à renforcer l’employabilité des diplômés et à répondre aux besoins du marché du travail. Le ministre a également fait savoir que les écoles supérieures sont prêtes à accueillir 35.000 nouveaux étudiants, conformément aux besoins exprimés par le ministère de l’Éducation nationale. À travers cette série de mesures, le ministère entend poursuivre la modernisation de l’université algérienne, en misant sur la numérisation, l’innovation pédagogique et une meilleure adéquation entre les formations dispensées et les exigences du monde professionnel. ■

Accident de la route 37 morts et 1830 blessés en une semaine

Trente-sept personnes sont décédées et 1830 autres ont été blessées dans 1543 accidents de la route survenus durant la période allant du 5 au 11 juillet en cours dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec 4 morts et 48 blessés dans 34 accidents de la circulation, précise la même source. En outre, les unités de Protection civile sont intervenues pour l’extinction de 4418 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d’Alger (248 incendies), Sétif (227) et Blida (187). Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages a effectué 6030 interventions, ce qui a permis de sauver 4908 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 1550 autres et d’évacuer 285 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant toutefois 12 décès par noyade en mer et 4 autres dans des réserves d’eau. Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l’extinction de 736 incendies de couvert végétal dans plusieurs wilayas. S’agissant des opérations diverses, 7779 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 478 personnes en situation de danger et l’exécution de 6681 opérations diverses d’assistance.

SANTÉ EN MILIEU PROFESSIONNEL

Un choix stratégique pour l’Etat

Le ministère de la Santé a organisé, hier à Alger, un séminaire consacré à la présentation du Plan national stratégique de la santé en milieu professionnel 2026-2030, qui se veut un cadre de référence de la politique nationale en matière de protection de la santé des travailleurs. Ce plan national vise à adapter le système national de la santé en milieu professionnel aux mutations que connaît le monde du travail, aux nouveaux risques professionnels ainsi qu’aux exigences du développement économique durable, selon les explications fournies à cette occasion.

Le plan s’articule autour de cinq axes stratégiques. Il s’agit de la modernisation du cadre juridique et le renforcement de la gouvernance, du développement des services de médecine du travail, du renforcement des ressources humaines et de la formation, de la consolidation des mesures de prévention, de dépistage et de surveillance des risques professionnels, ainsi que la mise en place d’un système national intégré d’information et de recherche scientifique dans le domaine de la santé au travail. A cette occasion, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Mes-saoudene, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, que ce plan constitue « une étape charnière dans la mise en place d’une nouvelle vision nationale faisant de la prévention un choix



stratégique et de la santé du travailleur un pilier essentiel pour la protection du capital humain et le soutien au développement socio-économique ». Le ministre a précisé que « l’Etat considère la protection de la santé du travailleur comme un choix stratégique », assurant « qu’investir dans la santé humaine est l’investissement le plus durable et le plus rentable, et un fondement pour bâtir une économie forte, des institutions plus compétitives et une société plus saine et plus productive ». Il a, en outre, expliqué que ce plan est « le fruit d’un vaste travail participatif auquel ont contribué différents secteurs, organismes nationaux, experts, et partenaires sociaux et économiques, partant de la conviction que la protection de la santé du travailleur représente une responsa-

bilité collective et que la réussite des politiques préventives requiert la conjugaison des efforts et l’unification des visions ». De son côté, la présidente de la Commission nationale des experts en médecine du travail au ministère, Nora Liani, a souligné que la médecine du travail en Algérie repose sur « un cadre constitutionnel garantissant le droit à la santé en milieu professionnel, ainsi qu’un cadre juridique intégré conforme aux conventions de l’Organisation internationale du Travail (OIT) ratifiées par l’Algérie ». Elle a également rappelé que « parmi les spécificités du modèle algérien figure l’intégration de la médecine du travail dans le système national de santé, en sus de l’existence d’une volonté politique ayant permis l’élaboration d’un plan stratégique national dans ce domaine ». ■

Lutte contre les feux de forêts

Mobilisation tous azimuts !

Tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires ont été réunis dans le cadre d’une vaste mobilisation de terrain de l’ensemble des intervenants, afin de lutter contre les feux de forêt qui touchent certaines wilayas du pays, indique mardi un communiqué du ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. « Dans le cadre des efforts continus déployés par l’Etat pour lutter contre les feux de forêts, de broussailles, de maquis et de récoltes, et sous le suivi direct du ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, qui a donné des instructions pour assurer l’ensemble des moyens humains, matériels, logistiques et aériens, et renforcer la coordination entre les différents intervenants, les opérations d’extinction se poursuivent dans les wilayas touchées par les incendies, dans le cadre d’une mobilisation générale sur le terrain », précise la même source. A cet effet, « d’importants moyens ont été mobilisés, notamment la colonne mobile de la Protection civile, des camions anti-incendies, des équipes spécialisées, une flotte aérienne composée d’avions bombardiers d’eau et d’hélicoptères, ainsi que les différents corps de sécurité, l’Armée nationale populaire (ANP), la Direction générale des forêts (DGF) et les collectivités locales, afin d’assurer une intervention rapide et de limiter la propagation des flammes ». « Les walis se sont rendus aux lieux des incendies afin de superviser les opérations d’intervention, de s’enquérir de la mise en œuvre des plans d’extinction et d’assurer la coordination entre les différents services mobilisés ». De son côté, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, s’est déplacé dans les wilayas de Béjaïa et Sétif pour suivre de près les opérations d’extinction et s’enquérir du déroulement des interventions sur le terrain, ajoute le communiqué. Les opérations d’extinction se poursuivent « à un rythme soutenu jusqu’à la maîtrise totale de l’ensemble des foyers, tandis que l’état de mobilisation et de vigilance demeure maintenu afin de protéger les citoyens, leurs biens et le patrimoine forestier », conclut le communiqué.

PRIX DU PÉTROLE ARABE

Le Sahara Blend algérien conserve sa place parmi les bruts les plus chers

FATIHA A.

Le dernier rapport mensuel de l'OPEP a révélé que cette hausse du prix du « Saharan Blend » s'inscrivait dans une tendance haussière plus générale observée sur l'ensemble des bruts arabes au cours des six premiers mois de l'année. Le prix moyen du panier de bruts de l'OPEP a progressé de 30 % pour atteindre 93,67 dollars le baril, contre 72,04 dollars à la même période l'an dernier. Les répercussions de la guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz, l'une des principales voies de navigation pétrolière mondiale, ont contribué à la flambée des prix du brut, alimentée par les inquiétudes concernant l'approvisionnement énergétique mondial. Le pétrole brut algérien a conservé sa place parmi les bruts les plus chers de la région, se classant deuxième derrière le Saudi Arabian Light, dont le prix moyen s'est établi à 96,88 dollars le baril au cours du premier semestre 2026, soit une hausse de 31,54 % par rapport aux 73,65 dollars enregistrés sur la même période en 2025. Le pétrole brut d'exportation koweïtien a également connu une augmentation significative de 30,42 %, passant de 72,94 à 95,13 dollars le baril, tandis que le pétrole brut irakien Basra Medium a progressé de 31,07 % pour atteindre 93,57 dollars, contre 71,39 dollars le baril auparavant. En deuxième position en termes de hausse des prix, on trouve le pétrole brut libyen Es Sider, dont le prix a augmenté de 23,8 dollars le baril, enregistrant ainsi la plus forte croissance parmi les bruts arabes avec une hausse de 33,7 %, passant de 70,67 à 94,47 dollars le baril. Le pétrole brut Murban des Émirats arabes unis a enregistré la plus faible hausse parmi les bruts arabes côtés, avec une augmentation de 23,81 %, son prix moyen passant de 71,93 \$ à 89,06 \$ le baril. Sur une base mensuelle, les prix du pétrole brut arabe ont baissé en juin 2026. Le prix du Saharan

Le pétrole brut algérien « Sahara Blend » a enregistré la plus forte hausse de prix parmi les bruts arabes au cours du premier semestre 2026, progressant de 23,91 dollars le baril pour atteindre une moyenne de 96,04 dollars, soit une augmentation de plus de 33 % par rapport à la même période en 2025.



Blend algérien a atteint 87,27 \$ le baril, contre une moyenne de 96,04 \$ au cours du premier semestre. L'Arab Light d'Arabie saoudite figurait en tête des bruts arabes les plus chers en juin, avec un prix moyen de 96,89 \$ le baril. Il était suivi par l'Export koweïtien (92,28 \$), l'Es Sider libyen (86,47 \$), le Basra Medium irakien (85,10 \$) et le Murban des Émirats arabes unis (81,80 \$ le baril). Sur les marchés mondiaux, le prix moyen du Brent a progressé

de 24 % au premier semestre 2026, atteignant 87,6 dollars le baril, tandis que celui du West Texas Intermediate (WTI) a grimpé de 23 % à 83 dollars le baril. Les prix des pétroles arabes hors panier de l'OPEP ont également reculé en juin. Le prix moyen du brut omanais a chuté de 22,4 % à 79,25 dollars le baril, contre 102,10 dollars en mai, tandis que celui du brut de Dubaï a baissé de 21 % à 79,97 dollars le baril, contre 101,29 dollars le mois précédent.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Un nouveau partenariat algéro-africain à l'horizon

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a rencontré le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kassia, afin d'évoquer les moyens de renforcer la coopération africaine dans la production de médicaments et de vaccins, et de soutenir les capacités de production locales pour contribuer à la sécurité sanitaire sur le continent. Selon un communiqué publié hier par le ministère de l'industrie pharmaceutique, cette rencontre, qui s'est tenue lundi, a permis de faire le point sur les capacités du secteur pharmaceutique algérien et les progrès accomplis en matière de développement de la production locale de médicaments. Les deux par-

ties ont également abordé les perspectives de coopération conjointe, notamment en matière d'échange d'expertise et de développement des capacités africaines de fabrication de produits pharmaceutiques et de vaccins. Elles ont par ailleurs examiné les mécanismes de mise en œuvre des conclusions de la « Déclaration d'Alger », issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et d'autres technologies de la santé, qui s'est tenue à Alger en novembre 2025. Cette mise en œuvre passera par le développement de pôles industriels régionaux, le renforcement de la production locale et la promotion des transferts de technologies.

Les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à bâtir un système de production pharmaceutique africain intégré et durable, qui renforcera la capacité du continent à satisfaire ses besoins sanitaires et à réduire sa dépendance aux importations. Elles ont également insisté sur l'importance d'adopter des mécanismes d'achat groupé de médicaments et de vaccins afin de renforcer le pouvoir de négociation des pays africains, d'améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement et d'élargir l'accès équitable aux produits pharmaceutiques essentiels, contribuant ainsi à la souveraineté sanitaire du continent africain.

F.A.

GROUPE SAIDAL
Lancement prochain de la production biologique de pénicilline

Le directeur général du groupe Saidal, le professeur Mourad Belkhef, a effectué une visite de travail sur le site de Médéa afin de superviser l'avancement des préparatifs en vue du lancement de la production biologique de pénicilline et de ses dérivés. « Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts continus du groupe pour revitaliser et développer ses capacités industrielles, avec pour objectif d'évaluer l'état de préparation des installations et de s'assurer que les équipements répondent aux exigences pour un démarrage de la production dans des conditions optimales », indique un communiqué du groupe. Au cours de cette visite, le DG a notamment examiné l'avancement de la modernisation des ateliers et des mises à niveau des équipements de production et a tenu des réunions directes avec les responsables, les cadres et les employés du site afin d'écouter leurs préoccupations, d'identifier les difficultés ou obstacles rencontrés et de leur apporter les conseils nécessaires. Il a également visité les entrepôts de matières premières et de produits finis afin de vérifier leur état de fonctionnement et a inspecté l'unité de production biologique et l'unité d'extraction, composantes essentielles du processus de fabrication de la pénicilline et de ses dérivés. Une série d'instructions et de directives techniques ont été fournies afin d'accélérer la réalisation des travaux en cours, de lever les obstacles potentiels et de garantir le démarrage effectif de la production, conformément aux normes de qualité et de sécurité les plus strictes. Cette visite témoigne de l'engagement constant de la Direction générale à soutenir les projets stratégiques du Groupe Saidal et à renforcer la souveraineté pharmaceutique nationale par le développement d'une production locale répondant aux normes de qualité les plus élevées. Ceci contribuera à satisfaire les besoins du marché national et à consolider la sécurité sanitaire du pays. À l'issue de la visite, le Directeur général a félicité les équipes pour leurs efforts et leur sens des responsabilités, et leur a exprimé sa gratitude pour leur contribution au succès de ce projet stratégique.

F.A.

Agriculture

La province de Henan intéressée par l'importation de produits algériens

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu, lundi, une délégation de haut niveau de la province de Henan (République populaire de Chine), conduite par le vice-gouverneur de la province de Henan, Mme Zhang Min, avec laquelle il a examiné les voies de renforcement de la coopération dans le secteur, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, les deux parties « ont salué les relations historiques privilégiées unissant les deux pays ainsi que la volonté politique commune de consolider le partenariat et la coopération bilatérale, dans les domaines économique et commercial, en

particulier l'agriculture et les industries agroalimentaires », précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les opportunités de coopération et de partenariat ainsi que les moyens de les concrétiser à court et moyen termes, à travers le renforcement des échanges commerciaux. Dans ce contexte, Mme Zhang Min a exprimé l'intérêt de la province de Henan pour l'importation de produits algériens reconnus pour leur haute qualité, afin de répondre aux besoins du marché chinois et des marchés voisins, notamment à la faveur des exonérations tarifaires accordées par la Chine aux pays africains. Les deux parties ont également évoqué les perspectives de coopération dans les domaines des

technologies agricoles, de l'agriculture intelligente, de l'importation et de la fabrication de matériels agricoles, de la réalisation d'infrastructures de stockage des céréales, ainsi que du développement des industries agroalimentaires, selon la même source. A cette occasion, les opérateurs économiques algériens ont été invités à participer au Salon international de l'agriculture, du matériel agricole et de l'industrie agroalimentaire, qui se tiendra en octobre prochain dans la province de Henan. Cet événement constituera une opportunité pour faire connaître les produits algériens, échanger les expertises et les expériences, et établir des partenariats entre les opérateurs économiques dans les domaines liés au secteur agricole.

Par ailleurs, un projet de convention a été proposé entre l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRA) et une université de la province de Henan, dans le but de développer le partenariat en matière de recherche agronomique, notamment en ce qui concerne la production de semences améliorées et résistantes, selon le communiqué du ministère. La province de Henan est l'une des plus grandes économies régionales du pays, avec un PIB dépassant les 900 milliards USD. De plus, Henan est considérée comme l'une des principales régions agricoles de Chine, avec une production annuelle de céréales qui dépasse les 65 millions de tonnes.

R.E.

Mohamed Louail : «Le Portail national des services numériques **améliore** la qualité des services publics»

Le lancement du Portail national des services numériques représente une étape importante dans la transformation numérique de l'Algérie. L'Algérie ambitionne, grâce à ce portail, d'améliorer son classement dans les indices internationaux de gouvernance numérique, avec pour objectif d'atteindre un niveau avancé d'ici 2030.



FATIHA A.

C'est ce qu'a révélé hier le directeur de la gouvernance numérique et de la coordination numérique du secteur public, au Haut-Commissariat à la numérisation, Mohamed Louail, lors de son intervention à la radio chaîne 1. Il a affirmé hier que ce portail vise à numériser les services qui impactent directement le quotidien des citoyens, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services publics et au développement de l'économie numérique. M. Louail a expliqué que l'Algérie ambitionne, grâce à ce portail, d'améliorer son classement dans les indices internationaux de gouvernance numérique, avec pour objectif d'atteindre un niveau avancé d'ici 2030. Il a exprimé l'espoir que l'Algérie obtienne des résultats positifs dans le classement international qui sera publié en septembre prochain.

Il a souligné que le Centre national des services numériques, inauguré par le président de la République à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance, a reçu l'accréditation internationale de l'Uptime Institute, organisme spécialisé dans la garantie de la continuité des services numériques. Il a ajouté que le centre assure ses services 24h/24 et 7j/7, 365 jours par an, avec un taux de disponibilité de 99,982 %, garantissant ainsi la continuité du service et un taux de panne extrêmement faible. M. Louail a souligné que la priorité en matière de numérisation sera accordée aux services les plus directement liés au quotidien des citoyens, compte tenu de leur impact direct sur la simplification des procédures administratives, ainsi que de leur contribution à l'augmentation de la part de l'économie numérique dans le revenu national et au renforcement de l'économie nationale en général. Il a expliqué que la première phase du projet inclut progressivement les services fournis par les ministères de l'Intérieur et des Transports, tels que la délivrance des actes de naissance, de mariage et de décès, des certificats de résidence et des certificats de situation familiale. Elle inclut également les services des secteurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, tels que les attestations d'affiliation aux caisses de sécurité sociale, au Fonds national pour les travailleurs non salariés et à la Caisse nationale de retraite, ainsi que les allocations chômage, les cartes d'invalidité et l'allocation de solidarité forfaitaire versée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et des Affaires féminines. Il a ajouté que le Portail national des services numériques est ouvert à tous les citoyens des différentes provinces du pays. L'accès à ses services se fait par inscription et création d'une identité numérique temporaire, obtenue en saisissant des données personnelles telles que le numéro d'identification national, le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone portable et l'adresse électronique, puis en créant un compte personnel. Selon lui, 21 services sont actuellement disponibles dans cette première phase, et que l'offre devrait s'étendre progressivement. Concernant l'infrastructure numérique, M. Louail a expliqué que le Centre national des services numériques fournit des services de cloud computing aux institutions et administrations publiques, permettant ainsi aux organismes

gouvernementaux d'héberger leurs données et de localiser leurs services numériques grâce à la création de centres de données virtuels. Cette approche évite la mise en place de centres de données distincts pour chaque secteur. Il a ajouté que le centre s'appuie sur deux infrastructures principales : l'une à Mohammadia, près d'Alger, et l'autre à Blida. Ces infrastructures fonctionnent simultanément selon un système actif-actif, garantissant la continuité et l'indisponibilité du service. Il a souligné que ce système allège la charge pesant sur les ministères, qui ne sont plus tenus de créer leurs propres centres de données ni de constituer des équipes spécialisées pour leur gestion et leur cybersécurité, ces tâches étant prises en charge par le Centre national. Concernant la protection des données personnelles, M. Louail a rassuré les citoyens : toutes les données sont sécurisées conformément aux dispositions de la loi n° 25-11 relative à la protection des données personnelles, elle-même issue de la loi n° 18-07 modifiée et complétée, ainsi qu'au décret présidentiel n° 25-320 relatif au Système national de gouvernance. M. Louail a expliqué que les échanges de données entre les différents services de l'État sont effectués sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation, avec la participation de l'Agence de sécurité des systèmes d'information et de l'Autorité nationale de protection des données personnelles, chargées de contrôler ces échanges et de veiller à leur conformité avec la législation et la réglementation en vigueur. L'intervenant a affirmé que l'Algérie dispose des ressources humaines nécessaires pour gérer et sécuriser son système numérique contre les cyberattaques, grâce à la formation de spécialistes en gestion de centres de données et en cybersécurité, ainsi qu'à la création de trois lycées nationaux spécialisés en cybersécurité, intelligence artificielle et mathématiques, sur le campus universitaire et technologique de Sidi Abdallah. Il a conclu en soulignant que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transformation numérique pour la période 2025-2030, qui vise à moderniser l'administration publique, à développer les services numériques et à renforcer la contribution de l'économie numérique au développement national.

MEROUANE CHABANE, DG DE L'APRUE :
«Réduire de 15% la consommation énergétique à l'horizon 2035»

Dans sa nouvelle stratégie de maîtrise de l'énergie, à l'horizon 2035, l'Algérie s'est fixé plusieurs objectifs stratégiques, clairs et ambitieux, comme la réduction de la consommation énergétique d'au moins 15%. « Le nouveau programme national de maîtrise de l'énergie, 2026-2035, aura pour objectifs de réduire d'au moins 15% la consommation énergétique à l'horizon 2035, d'intégrer jusqu'à 15 gigawatts de capacité renouvelable et aussi de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 14% », a indiqué, ce dimanche, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Toutefois, ces objectifs stratégiques nécessitent un plan opérationnel conséquent, poursuit M. Chabane en expliquant que dans le programme national d'énergie renouvelable, déjà mis en œuvre, 3200 mégawatts sont en cours de mise en service, dont 400 mégawatts sont déjà opérationnels. Le DG de l'APRUE a également parlé de l'amélioration des équipements, déjà présents sur le marché, ou qui sont au niveau des sites industriels. Selon lui, il sera question de les remplacer à terme par des équipements et des processus moins énergivores. Revenant sur le nouvel épisode caniculaire qui touche actuellement le pays et les bons gestes à appliquer afin de rationaliser la consommation de l'électricité, l'invité de la Chaîne 3 a évoqué en premier les aspects liés à l'enveloppe du bâtiment et à l'application de la réglementation thermique. Par la suite, il a abordé les aspects liés à l'usage des équipements présents à l'intérieur de ce bâtiment, principalement le climatiseur. Tout en reconnaissant l'impossibilité de se passer de cet équipement, l'intervenant a indiqué qu'une utilisation optimale de cet appareil permet d'alléger la pression sur le réseau électrique, mais aussi d'éviter également d'avoir une mauvaise surprise sur sa facture. « Je règle la température de consigne à 25 degrés, c'est suffisant, car quand il y a un écart de plus de 5 degrés par rapport à l'extérieur j'aurais le même confort que quand je le règle à 16 degrés. Sauf que je consomme 20-25% d'énergie en moins », a-t-il expliqué avant d'ajouter : « Durant l'été, le climatiseur va impacter la facture de 40% à 50%. C'est direct ». M. Chabane préconise également d'aérer la maison la nuit pour évacuer toute la chaleur emmagasinée tout au long de la journée. A contrario, il faut fermer les stores ou les rideaux durant la journée pour éviter que les rayons du soleil ne pénètrent, pour chauffer encore plus. « Ces gestes-là nous permettent de réduire la consommation du climatiseur et de garder le même confort tout en réduisant la facture », a-t-il indiqué tout en insistant sur le fait d'acheter le bon climatiseur.

R.E.

Pétrole

L'Opep réduit pour la troisième fois sa projection de demande pétrolière 2026

Dans son rapport mensuel de juillet, l'Opep abaisse à 800 000 barils par jour sa prévision de croissance de la demande mondiale pour 2026, contre un million en juin, dans un marché toujours perturbé par le conflit au Moyen-Orient selon le site energy news. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a publié lundi son rapport mensuel de juillet, abaissant une nouvelle fois sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2026, à 800 000 barils par jour. Un mois plus tôt, l'organisation tablait encore sur une hausse d'un million de barils par jour. La révision constitue la troisième baisse consécutive de cette projection depuis le printemps. En avril, l'Opep anticipait une croissance de 1,4 million de barils par jour, pour une demande totale évaluée à 106,53 millions de barils par jour. Le volume mondial anticipé pour 2026 est désormais fixé à 105,94 millions de barils par jour selon le rapport de juillet.

Ces ajustements successifs traduisent l'impact des perturbations d'approvisionnement sur les perspectives de consommation, dans un marché fragilisé par le conflit au Moyen-Orient. La confiance des acheteurs dans la stabilité des flux s'est érodée, pesant sur les estimations de demande à moyen terme. La guerre au Moyen-Orient a débuté le 28 février avec l'offensive menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran. Le blocage du détroit d'Ormuz par Téhéran et les frappes contre des infrastructures pétrogazières ont provoqué une chute de l'approvisionnement depuis le Golfe et une envolée des cours du brut. Ce choc d'offre a modifié en profondeur les équilibres du marché mondial, avec des répercussions sur la demande effective et sur les prévisions à terme. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport de juillet, l'offre pétrolière

mondiale a rebondi de 4,1 millions de barils par jour en juin, à 98,8 millions de barils par jour, grâce à une reprise partielle des flux par le détroit d'Ormuz. L'agence indique également que les exportations pétrolières du Golfe, volumes contournant le détroit compris, ont augmenté de 6,5 millions de barils par jour en juin, à 16,1 millions de barils par jour. Ce niveau demeure nettement inférieur à la moyenne de 24 millions de barils par jour observée avant le début du conflit. Dans ce contexte de sécurisation des approvisionnements, certains pays consommateurs anticipent les risques, à l'image de l'Inde, qui renforce ses réserves stratégiques de pétrole pour faire face aux aléas du marché. L'AIE avait indiqué vendredi anticiper pour 2026 une baisse de la demande mondiale légèrement moins marquée que dans son estimation précédente, évoquant une « reprise de la demande » après un point bas atteint en mai. L'agence liait

cette amélioration à un rétablissement partiel du transit consécutif au cessez-le-feu signé le 17 juin entre les États-Unis et l'Iran. Depuis cet accord, le trafic maritime dans le détroit s'est de nouveau nettement réduit, notamment après des attaques contre plusieurs navires et un nouvel échange de frappes entre l'Iran et les États-Unis. La route maritime omanaise soutenue par l'ONU a également subi des perturbations. Pour l'horizon 2027, l'Opep adopte une trajectoire inverse, relevant sa prévision de croissance de la demande à 1,9 million de barils par jour, soit 200 000 barils par jour de plus que dans son estimation précédente. La demande totale attendue pour 2027 atteint ainsi 107,9 millions de barils par jour selon l'organisation. Ce décalage entre les perspectives 2026 et 2027 reflète l'anticipation d'une normalisation progressive des flux après les perturbations actuelles.

R.E.

Relizane

Les capacités de stockage de céréales passent à **1,2 million** de quintaux

La campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, lancée au début du mois de juin, concerne une superficie totale de plus de 88.000 hectares. Elle devrait permettre une production dépassant 1,3 million de quintaux de différentes variétés de céréales.



Les capacités de stockage des céréales dans la wilaya de Relizane sont passées de 90000 quintaux à 1,2 million de quintaux, au cours de la campagne agricole 2025-2026, a annoncé, lundi, le wali de Relizane, Kamel Berkane. S'exprimant lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Berkane a souligné que cette augmentation, estimée à 300.000 quintaux, résulte de la mise en service de six centres de proximité de stockage des céréales répartis dans plusieurs communes de la wilaya, chacun disposant d'une capacité de 50.000 quintaux. Le wali a indiqué que ces nouvelles infrastructures sont implantées dans les communes de Sidi Khettab, Belassel Bouzegza, Had Chekala, Ouled Aïch et Sidi M'Hamed Benali. Il a ajouté que deux

autres centres de proximité devraient être réceptionnés d'ici la fin du mois de juillet dans la commune de Oued Essalem, avec une capacité de 50.000 quintaux chacun. Leur mise en service portera la capacité totale de stockage de la wilaya à 1,3 million de quintaux. M. Berkane a souligné que ces infrastructures s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer la sécurité alimentaire et à atteindre l'autosuffisance en céréales, considérées comme une culture stratégique, tout en contribuant au développement de la filière céréalière dans la région. Ces installations comprennent des unités de stockage équipées de systèmes de levage et d'entreposage, ainsi que des bâtiments administratifs, des dispositifs de contrôle de la qualité des céréales et du pesage, en plus d'autres équipe-

ments techniques, conformément aux fiches techniques propres à ces infrastructures. La campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, lancée au début du mois de juin, concerne une superficie totale de plus de 88.000 hectares. Elle devrait permettre une production dépassant 1,3 million de quintaux de différentes variétés de céréales, selon le directeur des services agricoles de la wilaya, Djellal Garmoui. A noter que les travaux de cette deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya ont été marqués par l'adoption du compte administratif de l'exercice 2025, la présentation, le débat et l'approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2026, ainsi que par les réponses apportées aux préoccupations des membres de l'Assemblée relatives aux doléances des citoyens.

STOCKAGE DE CÉRÉALES À EL-MENIAA

Inauguration d'un centre de **proximité** à Gouiret-Moussa

Un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, a été réceptionné et mis en service, lundi, dans la zone de Gouiret-Moussa (90 km Nord d'El-Meniaa), dans le cadre du renforcement des capacités de stockage des récoltes et de l'accompagnement de la dynamique que connaît le secteur de l'agriculture, notamment les cultures stratégiques, dans la wilaya d'El-Meniaa. Le centre en question fournira des espaces de stockage de proximité aux agriculteurs, ce qui permettra de préserver les récoltes et d'améliorer

les conditions de leur collecte et de leur commercialisation, surtout avec la hausse continue de la production céréalière de la wilaya, ces dernières années. S'exprimant en marge de la cérémonie inaugurale, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que la nouvelle structure renforcera les capacités de la wilaya en matière de stockage de céréales, dans une dynamique suivant la hausse continue de la production agricole de la wilaya, notamment dans les céréales et les cultures stratégiques. Il a salué, à cet égard, les efforts des pouvoirs publics visant à mettre

en place les infrastructures nécessaires pour l'accompagnement des agriculteurs et le renforcement de la sécurité alimentaire. La réalisation de ce centre s'inscrit dans le cadre d'une série de projets similaires approuvés par les pouvoirs publics dans différentes wilayas du pays, visant à mettre en place des centres de proximité de stockage de céréales, afin de renforcer la sécurité alimentaire nationale et d'accroître les capacités d'accueil et de stockage des récoltes, conformément à la stratégie nationale visant à développer la céréaliculture et atteindre l'autosuffisance.

SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Poursuite de **la concrétisation** des projets à El Bayadh

La réalisation de plusieurs projets relevant du secteur des travaux publics se poursuit dans les wilayas d'El Bayadh et d'El Abiodh Sidi Cheikh, a-t-on appris auprès de la Direction des travaux publics d'El Bayadh. Les responsables du service de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier de cette direction ont indiqué que les deux wilayas bénéficient de plusieurs projets actuellement en cours de réalisation. Parmi eux figure une opération de renforcement et de réhabilitation de 9 kilomètres de la route nationale 109, sur le tronçon reliant la commune d'El Kheither à la limite de la commune de Marhoun (extrême sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbes). Les travaux

d'entretien et de revêtement de 4 kilomètres ont été récemment achevés, tandis que les 5 kilomètres restants devraient être finalisés au mois de septembre prochain. Les deux wilayas bénéficient également d'une autre opération en cours portant sur la réalisation de plusieurs ouvrages d'art, dont six sur la route nationale 47. L'un de ces ouvrages a été réceptionné dans la commune de Chellala, ainsi qu'un autre sur le chemin de wilaya 4 reliant les communes de Chellala et de Boussemghoun. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du programme de commémoration de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale. Par ailleurs, les travaux

d'un autre ouvrage ont été lancés dans le chef-lieu de wilaya, sur la route reliant le rond-point de la Conservation des forêts au quartier El Badr. Dans le même contexte, un autre ouvrage d'art a été réceptionné sur la route nationale 6A, sur le tronçon reliant les communes de Bougtob et de Kef Lahmar, au niveau de la région d'Oued El Djilali. Les travaux de raccordement d'un autre ouvrage déjà achevé à cette même route se poursuivent dans la région d'Oued El Ghanem. Les travaux de réalisation d'un ouvrage d'art se poursuivent également sur le chemin communal menant à la commune de Krakda. Par ailleurs, le secteur a bénéficié d'autres projets inscrits au budget de la wilaya

dans le cadre de l'élimination des points noirs. Les travaux portent sur la réalisation de quatre ouvrages d'art, dont un sur la route reliant les communes de Boussemghoun et d'El Abiodh Sidi Cheikh, au niveau de la région d'Oued Tafrahit, deux autres sur la route reliant Boussemghoun à El Benoud, dans la région d'Oued Demirina, ainsi qu'un quatrième sur la route reliant le village d'El Khadher à la localité d'El Maharra. Ces projets structurants s'inscrivent dans les efforts continus visant à remplacer ou réhabiliter les différents ouvrages endommagés à la suite des inondations ayant touché la région durant l'hiver de l'année en cours.

CONSTANTINE

Plus de 1600 jeunes à la seconde phase du programme national de «Sanaa»

Au total, 1647 jeunes, âgés entre 15 et 27 ans, sont concernés dans la wilaya de Constantine, par la seconde phase du programme national de formation «Sanaa», qui a été lancée le début de cette semaine, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Abdelkrim Driss. Les bénéficiaires de cette nouvelle phase sont répartis sur 14 centres et instituts nationaux de formation relevant de diverses communes de la wilaya, a précisé à l'APS le même responsable, notant que 85% des cours programmés concernent la formation pratique liée à cinq (5) spécialités : peinture, électricité du bâtiment, Placoplatre (BA13), plomberie et Froid. Des équipes de formateurs qualifiés, des équipements pédagogiques et des moyens de protection nécessaires, ont été mobilisés pour garantir le succès de cette opération lancée le 12 juillet et qui se poursuivra jusqu'au 30 du même mois, a souligné la même source. Cette initiative, a affirmé le représentant local de ce secteur, s'inscrit dans le cadre des directives prises par le ministère de tutelle visant à renforcer la formation artisanale et professionnelle et à doter les bénéficiaires de compétences professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail. Il est à rappeler que 1630 jeunes ont bénéficié des avantages de la première étape de ce programme de formation, ayant été organisée entre le 15 juin et 5 juillet précédents.

MÉDÉA

Aménagement et d'ouverture de 300 km de pistes forestières

Un programme d'aménagement et d'ouverture de pistes forestières s'étendant sur 300 km à l'intérieur des massifs forestiers et des zones rurales de la wilaya de Médéa a été lancé à travers plusieurs communes, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation locale des forêts. Scindé en trois lots distincts, ce programme porte sur l'aménagement d'une première tranche de 100 km de chemins forestiers répartis dans 21 communes. Les travaux de réalisation ont été entamés en juin dernier, a indiqué le chef du service de la mise en valeur du patrimoine forestier, Hamza Skender. Une deuxième tranche, d'une même consistance, soit 100 km, concerne l'aménagement de chemins ruraux dans 28 communes, afin de revitaliser les zones rurales ciblées, de faciliter l'accès aux parcelles agricoles situées à proximité des massifs forestiers et de favoriser l'activité agricole de proximité, a-t-il ajouté. Le même responsable a fait part, aussi, d'une troisième tranche de 100 km également, réservée à l'ouverture de chemins forestiers au niveau de 22 communes, précisant que les procédures d'affectation du projet sont en phase de finalisation. Outre le désenclavement des villages et hameaux situés en plein cœur des massifs forestiers, du nord-est, de l'est et du sud-ouest de la wilaya, la réalisation de ces chemins forestiers aura un impact certain sur les opérations de lutte contre les incendies, en facilitant le déplacement des unités d'intervention, et constituera aussi des barrières naturelles pour stopper l'avancée des flammes en cas de départ de feu, a-t-il souligné.

PLUS DE FIBRES DANS L'ASSIETTE

Un allié précieux contre le déclin **cognitif**

PAR AMEL B

Longtemps associées à la santé digestive, les fibres alimentaires s'imposent aujourd'hui comme un allié majeur du cerveau. De plus en plus d'études scientifiques montrent qu'une alimentation riche en céréales complètes, fruits, légumes, légumineuses, noix et graines contribue non seulement à réduire le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète, mais aussi à préserver les fonctions cognitives en agissant sur le microbiote intestinal et l'axe intestin-cerveau. Les fibres alimentaires sont des glucides que l'organisme ne digère pas. Elles sont fermentées par les milliards de bactéries qui composent le microbiote intestinal, produisant des acides gras à chaîne courte, notamment le butyrate, l'acétate et le propionate. Ces molécules jouent un rôle essentiel dans le maintien de la barrière intestinale, la réduction de l'inflammation chronique et la modulation du système immunitaire. Selon des travaux publiés dans les revues *Nature Reviews Gastroenterology & Hepatology* et *Cell*, ces métabolites influencent également le fonctionnement du cerveau en agissant sur l'axe intestin-cerveau, un réseau complexe reliant le système digestif au système nerveux par des voies immunitaires, hormonales et nerveuses, notamment le nerf vague. « Augmenter l'apport en fibres est l'un des changements alimentaires les plus efficaces pour préserver la santé cognitive », selon les experts qui expliquent que le microbiote diversifié, nourri par une alimentation riche en fibres, favorise la production de substances protectrices pour le cerveau, tandis qu'un régime pauvre en fibres est associé à une inflammation accrue et à un risque plus élevé de déclin cognitif. Les données scientifiques s'accumulent dans ce sens. Une vaste méta-analyse publiée dans *The Lancet Planetary Health* a révélé qu'une consommation élevée de fibres est associée à une diminution significative du risque de maladies chroniques et de mortalité prématurée. D'autres études de cohorte, notamment celles publiées dans *JAMA Network Open*, ont observé qu'une alimentation riche en fibres est liée à un vieillissement cognitif plus lent et à un risque réduit de développer une démence, même si les chercheurs rappellent que ces études mettent en évidence des associations et non une relation de cause à effet. Des essais cliniques récents suggèrent également qu'une amélioration du microbiote intestinal grâce à une ali-

Les fibres alimentaires jouent un rôle majeur dans la santé cérébrale. En renforçant le microbiote intestinal et l'axe intestin-cerveau, elles pourraient contribuer à ralentir le déclin cognitif et réduire le risque de plusieurs maladies chroniques.



mentation riche en fibres peut avoir des effets positifs sur la mémoire, l'attention et certaines fonctions exécutives, bien que des recherches supplémentaires soient encore nécessaires pour confirmer ces résultats à long terme. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recommandent aux adultes de consommer au moins 25 à 30 grammes de fibres par jour. Pourtant, les apports restent largement insuffisants dans de nombreux pays. Pour atteindre les recommandations, les experts conseillent de privilégier les aliments les moins transformés. Les meilleures sources de fibres sont les céréales complètes (avoine, orge, pain complet, riz brun), les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots secs), les fruits consommés avec leur peau lorsque cela est possible (pommes, poires, agrumes), les légumes (brocoli, artichaut, carottes, choux), ainsi que les noix, les amandes, les

graines de chia, de lin et de tournesol. Les fibres solubles, présentes notamment dans l'avoine, les pommes et les légumineuses, favorisent le développement des bactéries bénéfiques du microbiote, tandis que les fibres insolubles, abondantes dans les céréales complètes et certains légumes, améliorent le transit intestinal. Les spécialistes recommandent toutefois d'augmenter progressivement sa consommation de fibres afin d'éviter les ballonnements et les inconforts digestifs, tout en veillant à boire suffisamment d'eau pour optimiser leurs effets. Pour les chercheurs, l'enjeu dépasse largement la santé intestinale : en nourrissant le microbiote, les fibres participent au bon fonctionnement du cerveau et pourraient constituer un levier simple, accessible et peu coûteux pour préserver les capacités cognitives avec l'âge, aux côtés de l'activité physique, du sommeil et d'une alimentation globalement équilibrée.

A.B

JOURNÉE MONDIALE

DE LA POPULATION

Programme de sensibilisation dans les établissements de santé

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a lancé un programme de sensibilisation au niveau de l'ensemble des établissements de santé de la wilaya, dans le cadre de la célébration le 11 juillet de la Journée mondiale de la population, placée cette année sous le thème : « Répondre aux aspirations des jeunes aujourd'hui pour construire l'avenir ».

La cheffe du service de la population à la DSP d'Oran, Faïza Megrane, a indiqué que ce programme vise à renforcer la sensibilisation aux enjeux démographiques et du développement à travers l'organisation de journées portes ouvertes dans les différents établissements de santé. Ces activités réuniront des intervenants issus de plusieurs secteurs, avec la participation de différents partenaires et d'acteurs de la société civile, afin de rapprocher l'information des citoyens et de promouvoir une culture de prévention et de sensibilisation. Cette manifestation donnera lieu à des rencontres et à des activités d'information et de sensibilisation portant sur plusieurs axes définis par le ministère de la Santé, notamment la compréhension des mutations démographiques et de leur impact sur la réalisation du développement durable, ainsi que l'importance du recours à des données fondées sur des preuves pour relever les défis et saisir les opportunités. Elle mettra également l'accent sur le renforcement de l'intégration des jeunes à travers le soutien à l'emploi, au logement, à la formation et à l'éducation.

Les journées de sensibilisation aborderont également les questions liées à la santé reproductive, en mettant en avant l'importance de garantir des choix libres et éclairés et d'assurer des services de santé de qualité. Elles souligneront aussi la nécessité d'adopter une approche multisectorielle fondée sur la coopération entre les différentes institutions, organismes, partenaires et composantes de la société civile afin d'atteindre les objectifs fixés. La Direction de la santé et de la population a précisé que le programme détaillé propre à chaque établissement de santé sera annoncé progressivement. Les différentes activités prévues dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la population se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juillet, afin d'élargir les actions de sensibilisation et de renforcer la participation des citoyens, en particulier des jeunes, aux différentes initiatives programmées.

Une mystérieuse maladie **parasitaire** frappe les États-Unis

Les États-Unis connaissent ces derniers jours une recrudescence inhabituelle de cas de cyclospore, une maladie due à un parasite intestinal. Malgré une enquête de grande ampleur, les autorités ne sont toujours pas parvenues à identifier l'aliment à l'origine de la contamination, compliquant les efforts pour enrayer l'épidémie, selon un article publié par *Courrier international*, qui relaie les informations de plusieurs médias américains. « Tout ce dont on a besoin, c'est d'identifier la source. Mais cela prend du temps », explique Teena Chopra, spécialiste des maladies infectieuses à la Wayne State University, à Detroit (Michigan), interrogée par *The Wall Street Journal*. Comme de nombreux médias américains, le quotidien tente de comprendre cette flambée de cas. La cyclospore provoque des diarrhées sévères pouvant durer plusieurs

jours et apparaît généralement une à deux semaines après la consommation d'un aliment contaminé. Chez certaines personnes, l'infection passe inaperçue ou est confondue avec une gastro-entérite, tandis que chez d'autres, elle peut nécessiter une hospitalisation en raison de la déshydratation qu'elle entraîne. La maladie ne se transmet pas d'une personne à une autre et un traitement antibiotique est disponible.

En juin, seules quelques dizaines de cas avaient été signalées à l'échelle nationale, une situation jugée habituelle. Mais la propagation s'est accélérée de manière spectaculaire. Les autorités sanitaires du Michigan recensent désormais 2 640 cas confirmés dans cet État, contre 1 251 quelques jours plus tôt. Quarante-quatre personnes ont été hospitalisées, sans qu'aucun décès n'ait été enregistré à ce stade. Selon les Centres

américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), des cas ont été signalés dans 31 États, même si les autorités estiment que le nombre réel d'infections est probablement bien supérieur, les statistiques officielles ne prenant en compte que les cas confirmés en laboratoire. L'origine de cette épidémie demeure toutefois un mystère. « À ce jour, aucun type de produit ni fournisseur de fruits ou légumes frais n'a été identifié comme étant à l'origine des cas », souligne *The Wall Street Journal*. Les enquêteurs privilégient néanmoins la piste de la laitue et d'autres salades vertes, sans avoir encore réussi à remonter jusqu'à un producteur, un distributeur ou un lot précis. « Nous savons que la source est toujours là, étant donné la rapidité avec laquelle le nombre de cas augmente », explique au *Washington Post* l'épidémiologiste Janet Hamilton.

L'enquête est compliquée par le délai entre la consommation de l'aliment contaminé et l'apparition des symptômes, mais aussi parce que les produits incriminés sont souvent intégrés à des plats composés, ce qui rend leur identification difficile par les personnes malades.

Les précédentes épidémies de cyclospore aux États-Unis ont déjà été associées à plusieurs produits frais consommés crus, notamment le basilic, les framboises, les mélanges de salades en sachet, la coriandre, les pois mange-tout et d'autres légumes-feuilles. Dans l'attente de l'identification de la source de contamination, les autorités sanitaires recommandent de laver soigneusement les fruits et légumes, de privilégier les aliments cuits lorsque cela est possible et de faire preuve de vigilance avec les produits frais préparés à l'extérieur du domicile.

CÔTE D'IVOIRE

Au moins 24 morts et 36 blessés dans un accident de la route

Au moins 24 personnes ont trouvé la mort et 36 autres ont été blessées dans un accident de la route lundi dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, selon un nouveau bilan communiqué par le ministère ivoirien des Transports. «Ce lundi 13 juillet 2026, aux environs de 11 heures 30 minutes, est survenu un accident mortel de la voie publique sur l'axe Touba - Biankouma, précisément sur le pont Bafing», a indiqué le ministère des Transports dans un communiqué. L'accident impliquait «un autocar d'une compagnie de transport de personnes en provenance d'Odienné (nord) pour la ville de Yamoussoukro (centre)», a-t-il ajouté, sans précisions. Un précédent bilan faisait état de 14 morts. Le ministère ivoirien a également annoncé l'ouverture d'une enquête. En juillet 2025, pas moins de 16 personnes avaient été tuées et 51 blessées dans une collision entre un camion et un autocar de transport en commun, dans le nord du pays. Entre 1.000 et 1.500 personnes sont tuées en moyenne chaque année sur les routes de Côte d'Ivoire, selon le ministère des Transports, pour 1,5 million de véhicules en circulation.

RD CONGO

Le bilan de l'épidémie d'Ebola s'élève à 702 décès

Le nombre de décès dus au virus Ebola est passé à 702, tandis que le nombre total de cas confirmés a atteint 1.926, ont annoncé lundi les autorités sanitaires de la République démocratique du Congo (RDC). Un précédent bilan faisait état de 1.873 cas confirmés, dont 672 décès. Les autorités sanitaires ont indiqué, dans un communiqué, que les provinces les plus touchées sont l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Haut-Uele et la Tshopo. Par ailleurs, 763 patients sont actuellement placés en isolement ou reçoivent des soins dans les hôpitaux, tandis que le taux d'occupation des lits dans les centres de traitement a atteint 95,1%. La République démocratique du Congo avait déclaré, le 15 mai dernier, le début de la 17e flambée d'Ebola dans le pays. A la suite de cette annonce, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait émis une alerte sanitaire internationale concernant l'évolution de la situation.

ESCALADE DES VIOLENCES AU KORDOFAN-NORD

Aggravation de la crise humanitaire et de l'acheminement de l'aide au Soudan

Les frappes de drones menées par les Forces de soutien rapide (FSR) ont entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles, y compris parmi les travailleurs humanitaires.



Le Bureau des Nations unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a averti que l'intensification des violences dans l'Etat du Kordofan-Nord au Soudan, notamment dans la ville d'El-Obeid et ses environs depuis le début du mois de juin, a considérablement aggravé la situation sécuritaire et humanitaire. Dans son rapport humanitaire mensuel couvrant les mois de mai et juin 2026, publié dimanche, le Bureau onusien a indiqué que cette situation expose directement des centaines de milliers de civils, dont plus de 100.000 personnes déplacées internes.

Il a souligné que les frappes de drones menées par les Forces de soutien rapide (FSR) ont entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles, y

compris parmi les travailleurs humanitaires. Ces drones ont également provoqué, a-t-il précisé, d'importants dégâts aux infrastructures civiles, notamment aux habitations, aux écoles, aux établissements de santé, aux stations-service, aux sites accueillant des personnes déplacées ainsi qu'au réseau électrique. OCHA a fait savoir que les partenaires humanitaires signalent par ailleurs de graves pénuries de carburant, d'eau potable et de produits de première nécessité. Le rapport a souligné que les besoins humanitaires au Kordofan-Nord continuent de croître. Environ 800.000 personnes dans la localité de Sheikan, dont les habitants d'El-Obeid, auraient besoin d'une assistance, tandis que la situation humanitaire continue de se détériorer.

Le Bureau onusien a rappelé qu'El-Obeid constitue un centre essentiel

pour les opérations humanitaires et logistiques dans les Etats du Kordofan-Nord et du Kordofan-Sud, évitant que toute interruption des voies d'accès à la ville risquerait de restreindre l'acheminement de l'aide vers les zones prioritaires, notamment Kadugli et Dilling. OCHA a appelé, dans ce contexte, à une désescalade immédiate, notamment à la cessation des attaques de drones contre les zones civiles, à la protection des populations et à la garantie d'un accès humanitaire sûr et durable.

Il a insisté, à ce propos, sur la nécessité de mesures urgentes et coordonnées afin de sauver des vies, de préserver les infrastructures vitales et d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à la hauteur des besoins croissants.

SOUDAN

L'OMS livre 64 tonnes de médicaments contre le choléra

Au total, 60 tonnes de fournitures médicales contre le choléra ont été acheminées au Soudan par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de soutenir la riposte sanitaire face à la recrudescence de l'épidémie, a annoncé l'Organisation. Selon un communiqué publié dimanche par l'Organisation et relayé par les médias, l'OMS a fourni 64.000 kg de médicaments destinés à la lutte contre le choléra et formé 160 agents de santé aux protocoles de prise en charge du choléra et d'autres maladies.

Les mêmes sources ont indiqué que l'OMS a également mis en place 12 équipes d'intervention rapide dans l'Etat du Kordofan occidental afin de renforcer les capacités de réponse aux défis sanitaires dans cette région. L'OMS avait récemment mis en garde contre l'aggravation de la crise sanitaire au Soudan, en raison de l'extension de l'épidémie de choléra à de nouveaux Etats. L'Organisation a fait état de plus de 1.330 cas et de 114 décès enregistrés depuis le 27 juin, soit un taux de mortalité de 13,7 %. L'OMS a souligné que le Soudan demeure la plus grave crise humanitaire au monde, avec 33 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, dont 21 millions nécessitent des services de santé. Elle a appelé, dans ce sens, à un renforcement du soutien international et à garantir un accès sans entrave de l'aide humanitaire. Au début du mois de juillet, le ministère soudanais de la Santé a annoncé une hausse des cas de choléra dans l'Etat du Kordofan occidental et dans la région de l'Ouest de Bara, dans l'Etat du Kordofan du Nord, alors que les indicateurs épidémiologiques font état d'un recul des taux d'infection de plusieurs autres maladies, notamment la dengue, le paludisme et la méningite épidémique.

Effondrement d'un mur lors d'un rassemblement religieux

Plusieurs blessés en Afrique du Sud

Plusieurs personnes ont été blessées et d'autres seraient piégées après l'effondrement d'un mur de soutènement lors d'un rassemblement religieux dans la province du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, ont rapporté des médias locaux lundi. Huit personnes ont été secourues et transférées à l'hôpital suite à l'effondrement d'un mur dans le village d'eBuhleni à Inanda, au nord de la ville côtière de Durban, selon la South African Broadcasting Corpo-

ration. La municipalité d'eThekweni a déclaré que le mur de soutènement d'environ 18 mètres de haut s'est effondré, laissant plusieurs personnes piégées sous les décombres. Des pompiers, des ambulanciers et des équipes de recherche et de sauvetage ont été déployés sur les lieux pour rechercher des survivants. Les autorités ont indiqué que le nombre de personnes qui pourraient encore être piégées n'était pas encore connu.

MESURES PRÉVENTIVES CONTRE EL NINO

L'ONU fournira 100 millions de dollars

L'agence des Nations unies aux affaires humanitaires (OCHA) a annoncé lundi qu'elle se préparait à déboursier jusqu'à 100 millions de dollars provenant d'un fonds dédié exclusivement aux situations d'urgence afin de renforcer les actions préventives face au puissant phénomène El Nino qui approche. «Pour appuyer cette réponse, nous planifions, tirons les leçons du passé, innovons et coordonnons la communauté humanitaire. Nos préparatifs reposent sur des prévisions plus élaborées», a annoncé Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint de l'OCHA. Le précédent épisode El Nino, entre 2023 et 2024, a laissé des dizaines de millions de personnes dans le besoin en nourriture, en nutrition, en eau, en assainissement, en soins de santé, en soutien agricole et en protection, a-t-il rappelé. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a confirmé qu'El Nino évoluera rapidement dans les prochains mois vers un épisode intense, augmentant ainsi la probabilité de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles. Si le phénomène El Nino d'il y a deux ans était puissant, celui-ci pourrait être encore pire, selon les scientifiques. Fletcher a indiqué que cette nouvelle menace climatique survient dans un contexte de conflits généralisés et d'augmentation du nombre de personnes déplacées, tandis que la hausse du coût du carburant, des engrais et des denrées alimentaires rend la vie plus difficile pour les familles les plus pauvres. «Des vagues de chaleur extrêmes, des sécheresses et des inondations vont une fois de plus dévaster des communautés en Amérique latine, en Afrique de l'Est et du Sud, en Asie et dans le Pacifique», a-t-il prédit. Au nom des autres donateurs, il a souligné qu'un «financement rapide et flexible» est nécessaire et qu'il «est proportionnel à l'ampleur du risque». «Et nous appelons à une action climatique plus audacieuse, au lieu des décisions à courte vue et égoïstes qui nous poussent au bord d'un réchauffement de 1,5 degré Celsius», a-t-il souligné.

Norvège

Chiakha buteur pour la reprise

Après plusieurs semaines d'interruption en raison de la Coupe du monde 2026, l'Eliteserien a repris dimanche avec une affiche importante pour Rosenborg. En quête d'un nouveau départ après une première partie de saison compliquée, le club de Trondheim a parfaitement répondu aux attentes en dominant Kristiansund sur le score net de 3-0. Une rencontre marquée par la prestation convaincante de l'international algérien Amin Chiakha, auteur d'un nouveau but. Aligné d'entrée par son nouvel entraîneur Freyr Alexandersson, qui disputait son premier match officiel sur le banc de Rosenborg, Chiakha s'est montré très actif dès les premières minutes. L'attaquant algérien a failli ouvrir le score rapidement avant de continuer à peser sur la défense adverse grâce à ses déplacements et son jeu sans ballon. Rosenborg a finalement pris les commandes grâce à Jonas Svensson avant que David Duris ne double la mise juste avant la pause. Au retour des vestiaires, Ole Selnæs a délivré un centre parfaitement dosé dans la surface. Chiakha a alors fait parler son sens du placement en reprenant le ballon d'une subtile déviation qui a terminé dans le petit filet opposé, offrant ainsi le troisième but de son équipe. Cette réalisation permet au jeune attaquant de porter son compteur à quatre buts en championnat cette saison. Une statistique encourageante pour le joueur algérien, qui confirme progressivement son importance dans le secteur offensif de Rosenborg. Grâce à ce succès convaincant, le club norvégien quitte provisoirement les places de relégation et retrouve un peu d'oxygène au classement. L'arrivée du nouvel entraîneur semble déjà avoir insufflé une nouvelle dynamique à une équipe qui avait connu des résultats irréguliers avant la trêve. Pour Amin Chiakha, cette performance constitue également un signal positif. En retrouvant le chemin des filets dès la reprise, l'attaquant de 20 ans poursuit sa montée en puissance et renforce sa candidature pour conserver un rôle majeur à Rosenborg, tout en restant dans le viseur de la sélection algérienne, qui suit avec attention l'évolution de l'un des jeunes talents offensifs les plus prometteurs du football national.

EQUIPE NATIONALE

La FAF **accentue** la pression sur Petkovic

Entre le sélectionneur national Vladimir Petkovic et la Fédération algérienne de football (FAF), présidée par Walid Sadi, le divorce semble consommé, mais les modalités de la rupture cristallisent toutes les tensions. Ayant catégoriquement refusé de résilier son contrat à l'amiable à la suite de l'échec mondialiste, le technicien helvète-bosnien s'accroche fermement à son poste. Face à cette intransigeance, la FAF a échafaudé une stratégie bien précise : pousser le sélectionneur vers la sortie en l'usant psychologiquement. L'instance fédérale souhaite en effet éviter à tout prix de lui verser les 24 mois d'indemnités de licenciement contractuelles, une somme colossale qui pèserait très lourdement sur les finances de la fédération. Pour ce faire, Walid Sadi et ses collaborateurs ont décidé d'attaquer Petkovic sur son propre terrain en lui imposant une refonte quasi-totale de son staff technique. Le premier acte de cette stratégie de harcèlement tactique devrait se jouer ce jeudi. C'est à cette date que le Bureau fédéral attend le retour d'évaluation du collège technique concernant la situation globale de la sélection nationale. Ce compte rendu, très attendu du côté de Dely Brahim, servira de base légale et technique à la FAF pour imposer des changements profonds dans l'organigramme de l'équipe, conformément aux orientations esquissées lors de la dernière réunion de Sidi Moussa.

La Fédération avance ses pions

Pour encadrer et asphyxier indirectement Petkovic, la fédération s'active à placer des compétences locales fortes. Le nom d'Anthar Yahia, héros d'Omdurman et figure respectée du football national, circule avec insistance depuis une

semaine pour intégrer le staff. Mais les manœuvres ne s'arrêtent pas là. Pour le poste de préparateur physique, la FAF cible en priorité Medjahed Belaïd. A 37 ans, ce natif de Batna formé en Russie jouit d'une excellente réputation en Algérie. Actuellement en poste à l'USM Alger depuis février 2025, il est considéré comme le grand artisan de la superbe fin de saison des Rouge et Noir, notamment en Coupe de la Confédération. Son background solide, forgé dans de grands clubs tels que le CR Belouizdad, la JS Kabylie, le CS Constantine ou l'ES Sétif, en fait le profil idéal pour bousculer l'ordre établi.

Cette reprise en main de l'encadrement vise directement les fidèles lieutenants de Petkovic. Les adjoints Davide Morandi, Paolo Rongoni et le coach des gardiens Guido Nanni sont plus que jamais sur la sellette. En remplaçant ces hommes de confiance par des techniciens algériens

Le football algérien s'apprête à vivre un été particulièrement agité en coulisses. Alors que la déconvenue de l'équipe nationale lors de la dernière Coupe du monde reste encore en travers de la gorge des supporters, un bras de fer intense s'est engagé à Sidi Moussa.

choisis par la FAF, l'instance fédérale espère isoler totalement le sélectionneur et le contraindre à jeter l'éponge de lui-même. Un jeu d'échecs hautement politique où chaque pion placé par la FAF rapproche un peu plus Vladimir Petkovic de la sortie.

H.M.



USM Alger

Deux recrues officialisées

L'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football), a annoncé lundi sur ses réseaux sociaux, l'arrivée jusqu'à de deux nouvelles recrues en cette période du mercato estival, tout en précisant que l'étape d'intersaison se déroulera à Milan (Italie) à partir du 23 juillet. Le club algérois a dévoilé les

noms de ces deux premières recrues estivales : le milieu défensif de l'Olympique Akbou, Dhirar Bensaâdallah, et le milieu offensif du Paradou AC, Salah-Eddine Bouziani, révélant qu'une troisième recrue avait déjà été finalisée, précisant que son identité serait dévoilée «en temps opportun». Côté départs, le club algérois a confirmé que «les deux milieux de terrain : Islam Merili et Brahim Benzaza, ainsi que le gardien de but Kamel Soufi», ne font plus partie de l'effectif des «Rouge et Noir», ajoutant que «plusieurs autres dossiers, concernant des transferts définitifs ou des prêts, demeurent à l'étude afin de constituer une effectif en adéquation avec les objectifs du club.»



Italie

Une bataille à trois pour Rafik Belghali

C'est un secret pour personne : Rafik Belghali ne portera plus le maillot du Hellas Vérone la saison prochaine. Reste à savoir lequel des cadors italiens rafflera la mise pour l'international algérien.

Relégué en Serie B au terme d'une saison décevante collectivement, le Hellas Vérone s'apprête à perdre l'une de ses rares satisfactions de l'exercice 2025/2026 : Rafik Belghali. Auteur d'une saison pleine avec 26 matchs disputés, 1 926 minutes de jeu et deux réalisations à la clé, le latéral droit de l'équipe nationale d'Algérie n'a logiquement aucune envie de plonger en deuxième division. Un choix qui tombe bien, tant les courtisans se bousculent déjà au portillon.

Il y a quelques mois encore, c'est l'AS Roma qui menait la course, portée par son ex-directeur technique Frédéric Massara. Mais le dossier a pris une tout autre tournure depuis. Selon les dernières informations du journaliste Alfredo Pedullà, référence du mercato transalpin, c'est désormais la Juventus qui occupe la pole position. Et pour cause : Massara, entre-temps devenu directeur technique de la Vieille Dame, a conservé son admiration pour le joueur, qu'il courtisait déjà à l'époque romaine. Le Napoli de Massimiliano Allegri, fraîchement débarqué sur le banc napolitain, garde également un œil attentif sur ce dossier.

Du côté de Vérone, on ne compte pas brader son international algérien pour autant : le club véronais réclamerait environ 15 millions d'euros pour ouvrir la porte à un départ.

ES TUNIS

Le dossier **Tougai** s'emballe

Sous contrat jusqu'en 2027 avec l'Espérance de Tunis, Mohamed Amine Tougai pourrait quitter le Taraji cet été pour rejoindre la Libye, où Al-Ahli Tripoli aurait dégainé une offre de 2 millions d'euros.

Selon Radio Mosaique FM, le défenseur international algérien Mohamed Amine Tougai pourrait quitter l'Espérance de Tunis dès ce mercato estival, alors que

son contrat court encore jusqu'en 2027. Le club libyen d'Al-Ahli Tripoli aurait transmis une offre de 2 millions d'euros pour s'attacher les services du joueur de 26 ans. Désireux de relever un nouveau défi après six saisons passées sous les couleurs de l'EST, Tougai serait disposé à changer d'air, tandis que la direction du club tunisien ne devrait pas s'opposer à son départ. Le défenseur algérien était même dans le viseur du triple champion d'Algérie, le MC Alger. Au cours de son passage à Tunis, Tougai a enrichi son palmarès avec cinq titres de champion de Tunisie, deux Coupes de Tunisie et trois Supercoupes de Tunisie. Cependant, cette fin de saison tunisienne aura surtout été marquée par une lourde sanction discipli-

naire. Le défenseur algérien a en effet écopé d'une suspension de douze mois de la part de la Ligue Nationale de Football Professionnel, à la suite des échauffourées survenues à l'issue du derby tunisois du 10 mai dernier face au Club Africain, où Tougai se serait retrouvé impliqué dans une altercation avec un dirigeant du club adverse. Une sanction jugée disproportionnée du côté espérantiste, d'autant que le joueur adverse impliqué dans les mêmes incidents n'a écopé, lui, que de trois matchs de suspension. Face à cette décision, l'Espérance de Tunis a immédiatement fait appel, un recours qui doit d'ailleurs être examiné dans les prochains jours.



ANGLETERRE-ARGENTINE CE SOIR À ATLANTA

Choc des géants en **demi-finale**

C'est l'affiche reine de cette Coupe du monde 2026. Ce mercredi 15 juillet au Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta, l'Angleterre et l'Argentine s'affrontent pour une place en finale face au vainqueur de France-Espagne. Au-delà de l'enjeu sportif, cette rencontre ressuscite l'une des plus grandes rivalités de l'histoire du football.



Le coup d'envoi de ce sommet sera donné à 20h00 (heure d'Alger).

Le parcours des forces en présence Les Three Lions de Thomas Tuchel se présentent avec une rigueur tactique et un mental d'acier. Premiers de leur groupe, ils ont forgé leur qualification au courage : victoires contre la RD Congo (2-1), le Mexique (3-2) et la Norvège (2-1 après prolongations). Avec 7 buts marqués, cette équipe sait souffrir et renverser les situations, portée par un impact physique impressionnant et un jeu redoutable sur coups de pied arrêtés, compensant des entames de match parfois timides.

Face à eux, l'Argentine, tenante du titre, avance sur un fil mais avec une force de frappe redoutable (9 buts en phase finale). Après des victoires spectaculaires contre le Cap-Vert (3-2 après prolongations), l'Égypte (3-2) et la Suisse (3-1 après pro-

longations), l'Albiceleste affiche des lacunes défensives mais compense par une animation offensive ultra-efficace, une fluidité technique unique et l'art de gérer sereinement les temps faibles.

Les hommes du match et le duel clé

La rencontre sera avant tout un duel de générations et de styles. Côté anglais, l'indispensable Jude Bellingham (23 ans) est le maître à jouer par sa puissance et ses projections vers l'avant, bien épaulé par le capitaine Harry Kane, toujours clinique devant le but, et Declan Rice à la récupération. Côté argentin, l'éternel Lionel Messi (39 ans, co-meilleur buteur avec 8 réalisations) polarise toujours le jeu de l'équipe de Lionel Scaloni. Autour de lui, des cadres mobiles et agressifs profitent des espaces. Le choc axial entre l'impact physique de Bellingham et le génie technique de Messi

s'annonce décisif pour le contrôle du milieu.

Une rivalité légendaire Ce duel est imprégné d'histoire. Des quarts de finale de 1966 à la victoire anglaise de 2002 sur un penalty de David Beckham, en passant par le coup d'éclat et la « Main de Dieu » de Diego Maradona en 1986, ou encore l'exclusion de Beckham en 1998, chaque Angleterre-Argentine s'écrit en lettres d'or.

L'Angleterre cherchera à presser haut pour asphyxier Messi et exploiter les coups de pied arrêtés face à une défense argentine parfois fragile dans la profondeur. L'Argentine, elle, misera sur la possession intelligente pour attirer le bloc anglais et libérer des espaces grâce aux décrochages et aux appels dans le dos de la défense adverse. Un duel de styles où la discipline collective de Tuchel défie la magie individuelle de Messi.

Malouines, main de Dieu, «animaux»...

D'où vient la rivalité entre les deux nations ?

Que ce soit en 2022 ou en 2026, les chants qui font vibrer le vestiaire argentin ont des points communs : ils mentionnent le rêve de victoire à la Coupe du monde, les noms des légendes Diego Maradona et Lionel Messi et celui des Malouines. «Je veux voir la quatrième étoile briller sur le maillot. Je suis Argentin du berceau à la tombe. Pour les Malouines, pour Diego, pour la dernière étoile de Leo», entend-on dans «La cuarta estrella» («La quatrième étoile») de l'artiste Palmito.

Un hymne qui prend encore plus de sens à mesure que la demi-finale du Mondial 2026 entre l'Argentine et l'Angleterre ce mercredi approche puisque l'archipel situé à 600 kilomètres de la côte patagonienne de l'Argentine est toujours au centre de tensions entre les deux nations.

Des matchs d'une grande violence

En 1982, les Malouines ont été le théâtre d'une guerre qui a fait 649 morts argentins et 255 morts britanniques en 74 jours. Le gouvernement argentin de l'époque souhaitait obtenir la souveraineté de ces archipels inscrits par l'ONU sur la liste des territoires contestés. Mais, depuis sa défaite dans ce conflit, l'Argentine continue de revendiquer la souveraineté sur les îles. Et 44 ans plus tard, la question des Malouines est encore très vive dans les esprits des deux peuples.

Surtout qu'Angleterre-Argentine n'avait pas besoin de ça pour rendre ce dernier carré électrique. Depuis plus de 60 ans, ces deux grands du football mondial entretiennent une rivalité sportive intense. Les cinq confrontations en Coupe du monde sont presque toutes entrées dans la légende de la compétition. A commencer par celle de 1962 (victoire de l'Angleterre 3-1) «marquée depuis par des buts exceptionnels, des controverses et des cartons rouges», selon la BBC.

Mais rien à voir avec la violence observée lors du quart de finale de l'édition suivante, en 1966. Si les Three Lions se sont encore imposés (1-0, avant de remporter le seul Mondial de leur histoire), la rencontre serait à l'origine de l'introduction des cartons jaunes pour sanctionner les fautes. A l'époque, le sélectionneur Alf Ramsey avait décrit les Argentins comme des «animaux».

«La main de Dieu» encore dans toutes les têtes

Il faudra attendre 20 ans pour que les deux équipes se retrouvent, là encore en quart de finale de la Coupe du monde 1986. Dans le contexte de la guerre des Malouines, le match a été marqué pour toujours par Diego Maradona. D'abord grâce à la mythique «main de Dieu», ce but inscrit volontairement de la main. Puis grâce à son magistral slalom en solitaire dans la défense anglaise, considéré comme le «but du siècle» (2-1). Depuis, les deux équipes se sont affrontées à deux reprises dans un Mondial : l'Argentine l'a emporté en 8e de finale aux tirs au but en 1998, tandis que l'Angleterre prenait sa revanche quatre ans plus tard en phase de poule (1-0).

Comme un symbole, l'Argentine a demandé et obtenu ce lundi le fait de jouer sa demi-finale avec son deuxième maillot, le bleu foncé, le même porté par l'Albiceleste il y a 40 ans.

Brésil Denilson tacle les stars de la Seleção

Denilson, légende du football brésilien, a critiqué la manière dont les joueurs de la sélection brésilienne ont réagi après leur élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026 face à la Norvège, affirmant que les messages publiés sur les réseaux sociaux ne reflétaient pas l'ampleur de la tristesse et de la déception, et ne contribuaient pas à rétablir le lien avec les supporters.

La plupart des joueurs de la Seleção ont en effet pris la parole sur leurs comptes officiels pour commenter leur élimination en huitièmes de finale face à la Norvège.

Mais Denilson, ancien joueur du Real Betis qui a disputé 61 matchs internationaux sous le maillot auriverde, a estimé que ces publications étaient «trop froides» et qu'elles éloignaient l'équipe de ses supporters.

Dans un vidéo diffusée sur ses propres réseaux, l'ancien milieu de terrain de 48 ans a expliqué que les joueurs s'appuyaient trop souvent sur des communiqués rédigés par les services de communication et de relations publiques.

L'ancien joueur de São Paulo, du Real Betis, de Flamengo et de Palmeiras a souligné que cette pratique était devenue courante, mais qu'elle ne parvenait pas à transmettre les sentiments de tristesse et de déception ressentis par les joueurs, et qu'elle ne contribuait pas non plus à rétablir le lien avec les supporters.

Denilson a déclaré : «Enregistrez une vraie vidéo, parlez simplement et dites ce que vous avez écrit... ou plutôt ce que vous avez réellement écrit vous-mêmes, car c'est parfois l'équipe des relations publiques qui ré-

dige le texte, ce qui est normal et ne pose aucun problème. Mais bon sang... Enregistrez une vidéo. Les supporters doivent ressentir votre tristesse, percevoir votre déception. Les fans brésiliens ont besoin de se reconnecter à leur équipe nationale. Un simple communiqué écrit, c'est... comment dire ?... très froid. Les supporters veulent partager vos émotions.»

Il a ajouté que cette démarche était devenue nécessaire après la pire participation du Brésil à la Coupe du monde depuis l'édition de 1990, et la poursuite de la plus longue période sans titre de l'histoire de la sélection, qui s'étend désormais sur 28 ans.

Il a conclu : «Allez à la rencontre des supporters... Enregistrez une vidéo. Se contenter d'écrire, c'est... quelle catastrophe !»

Croatie

Bilic remplace Dalic au poste de sélectionneur

La Fédération croate de football (HNS) a annoncé lundi avoir nommé son ancien défenseur international Slaven Bilic comme nouveau sélectionneur national, en remplacement de Zlatko Dalic, qui avait présenté sa démission juste après l'élimination des Croates en seizièmes de finale du Mondial-2026.

Agé de 57 ans, Bilic dirigera pour la deuxième fois la sélection nationale de son pays, lui qui a déjà occupé ce poste, entre 2006 et 2012. «Sur proposition du président de la HNS, Marijan Kustic, le comité exécutif a nommé à l'unanimité Slaven Bilic sélectionneur de l'équipe nationale de Croatie», a indiqué la fédération sur le réseau social, X. Zlatko Dalic (59 ans), avait pris ses fonctions en 2017 et avait conduit les coéquipiers de Luka Modric à une finale historique de Coupe du monde dès l'année suivante (2018). Il avait également atteint la demi-finale au Mondial suivant, en 2022.

Mais son mauvais parcours dans le Mondial 2026 actuellement en cours sur le continent américain l'a contraint à démissionner mercredi dernier, avec un bilan de 42 victoires, 15 nuls et 8 défaites.

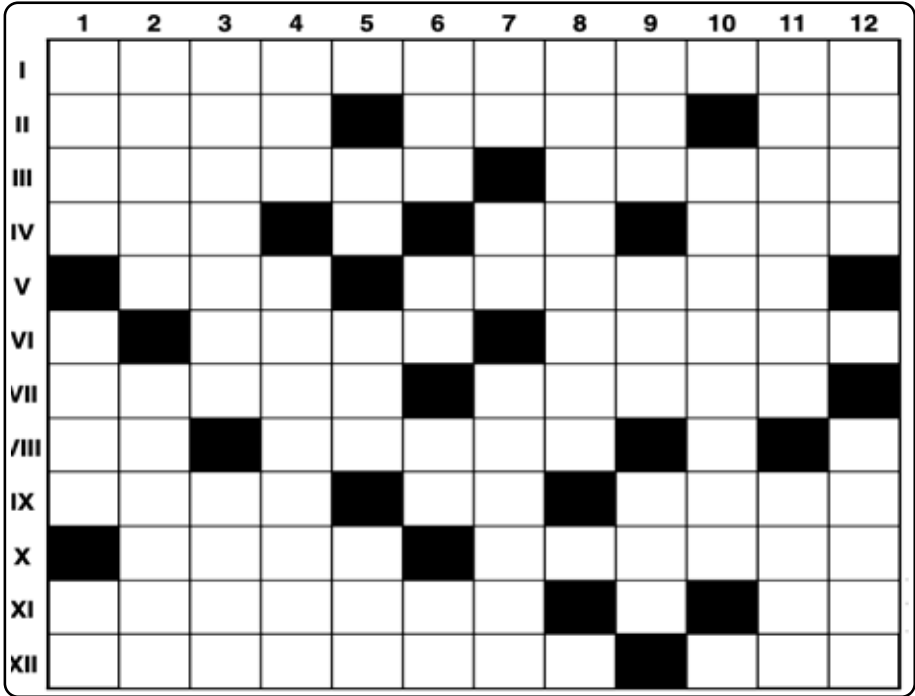
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Champion désigné porte-drapeau de l'équipe de France pour les JO d'hiver 2014. II. Un composant de l'urine. Abimas. Caprice d'enfant. III. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Etoffe. IV. Un ingrédient de base pour la neige de culture. Négation. A monter soi-même. V. Sans-abri. Patineur de vitesse français très prometteur. VI. Chapitre biblique. Pas un. VII. Blonde ou aux blanches mains. A quitté le droit chemin. VIII. Se jettedans l'Adriatique. Nationalité à l'honneur pour ces JO d'hiver 2014. IX. Sedécouvre à marée basse. Coutumes. A accueilli les JO d'hiver 1952. X. Couleur primaire. Diaprai. XI. Roi d'Egypte. Ça en fait, des belles médailles ! XII. Slalomeur qui fera partie de la délégation française. Tente le coup.

VERTICALEMENT

1. Discipline aux JO d'hiver. En snowboard, on n'en utilise que la moitié. Une discipline qui fut sport de démonstration aux JO d'Albertville. 2. Ville du Nord. Ville d'accueil des JO d'hiver 2014. 3. Une station de ski dans le Vercors. – Demande d'écoute. 4. A cours au Japon. Biathlète français médaillé d'argent à Vancouver 2010. 5. Chemin de randonnée. Situé au milieu. Presque noir. 6. Fait avancer la bête. Césium. Appris. Sans doublage. 7. Champion. Théâtre nippon. Entre les roues. 8. Discipline aux JO d'hiver. 9. Lettre grecque. Exécuta. Bête de jeu. 10. Discipline aux JO d'hiver. 11. Sousentend. A pour capitale Vientiane. 12. Discipline aux JO d'hiver. Une mer quiborde Sotchi.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : croquemitaine

- AGENT
ARDOISE
BADIGEON
BAMBOU
BASALTE
BETON
BRIQUE
BUCHE
CALCAIRE
CHEVRON
CIMENT
COLOMBAGE
- CORDEAU
CREPIR
DALLAGE
DILUTION
ENDUIT
ETAGE
GABARIT
GAUCHE
GRANIT
GRAVIER
HERISSON
JOINT
- LEZARDE
LINGE
LINTEAU
MACON
MARBRE
MICRON
MOELLON
MORTIER
ORTIE
PIERRE
PLAFOND
PLATRE
- POUTRE
SABLE
SOLIVE
TAILLEUR
TALOCHE
TOQUE
TORCHIS
TRUELLE
TUILE



PUBLICITÉ

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE DJELFA

NIF : 17013014001

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
avec exigence de capacités minimales
N° :01/ DDP/2026

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE NUMERISATION
AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE DJELFA.
(NUMERISATION DES BIBLIOTHEQUES)

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges au niveau du secrétariat du Vice-Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation au 1^{er} Etage au rectorat de l'Université de Djelfa, du 08:00 H-12:00 contre paiement de Deux Mille (2000) DA non remboursable auprès du régisseur de l'université de Djelfa au RDC du rectorat de l'Université.
Les candidats doivent fournir les pièces administratives, fiscales et parafiscales citées dans le cahier des charges conformément à la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
L'offre doit être présentée sous forme de trois enveloppes internes séparées, la première enveloppe contient le dossier de candidature, la deuxième contient l'offre technique, la troisième contient l'offre financière, les trois enveloppes insérées dans une enveloppe extérieure fermée et ne comportant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
avec exigence de capacité minimales
N°: 01/ DDP/2026

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE NUMERISATION
AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE DJELFA
(NUMERISATION DES BIBLIOTHEQUES)

-NE PAS OUVRIR-

- les exigences de capacités minimales :

Cet appel d'offres s'adresse à toutes personnes physiques et morales qualifiées ayant la capacité financière, technique juridique et organisationnelle pour mettre en œuvre l'objet de l'appel d'offres, comme le prouvent les documents soumis par elles dans le cadre de leurs offres. Le soumissionnaire peut présenter son offre tout seul ou dans un groupement.

-Les candidats doivent présenter le registre de commerce électronique comprenant l'activité identique a la nature des équipements objet du cahier des charges.

Les candidats doivent présenter au minimum une attestation de bonne exécution et /ou d'exécution de même nature relatif aux acquisitions des équipements de numérisation ou acquisition d'équipements informatiques :

- réalisée pendant les 6 dernières années délivrées par un établissement public contenant les mentions obligatoires suivantes : objet de l'opération, montant de l'opération, date de l'opération, accompagnée d'un PV de réception définitive.
- L'objet de l'attestation doit être relatif aux acquisitions des équipements de numérisation ou acquisition d'équipements informatiques

- Les candidats doivent présenter les bilans et / ou C20 des six dernières années, le total des chiffres d'affaires de ces années doit être égale ou supérieur à 60.000.000,00 DA

Remarque :

En plus de la fourniture et de la mise en place des équipements objet du marché, le cocontractant est tenu d'assurer ce qui suit :

- La mise en place et l'installation des équipements nécessitant une telle intervention.
- La réalisation des essais de fonctionnement des équipements, ainsi que la fourniture de tous les accessoires et éléments nécessaires garantissant la bonne exécution et le bon fonctionnement desdits équipements dès leur livraison.
- La prise en charge de la formation relative aux équipements réceptionnés, notamment en matière d'installation, de mise en service, d'exploitation et de maintenance.
- L'information préalable du service contractant de la liste des agents chargés de l'installation et des essais des équipements objet du marché. Les équipements demeurent sous l'entière responsabilité du cocontractant jusqu'à l'achèvement des opérations d'installation, d'essais et de réception définitive.

L'offre contient les pièces suivantes :

Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature renseignée, signée, daté et paraphée (modèle jointé)
- Déclaration de probité renseignée, signée, daté et paraphée (modèle jointé)
- Une copie du statut pour les sociétés
- copies des pièces relatives au pouvoir de signature qui permet aux personnes l'engagement de l'entreprise.
- Attestations de bonne exécution et /ou d'exécution selon les conditions indiquées dans les exigences de capacités minimales, accompagnées de PV de réception définitive.
- Les bilans financiers et/ ou C20 des six dernières années (à partir de la publication de l'avis de l'appel d'offres)

Offre technique :

- La déclaration à souscrire renseignée, signée daté et paraphée. (modèle jointé)
- Mémoire technique justificatif signée daté et paraphée (modèle jointé)
- Cahier des charges renseigné, signé et paraphé, contient dans la dernière page la mention manuscrite (lu et acceptée) accompagné par le reçu de paiement.
- Une copie des catalogues détaillés anonymes des équipements demandés claire et en couleur dans un enveloppe anonyme.
- Certificat de conformité et Certificat ISO pour les équipements dont les nécessitent
- Engagement de délai de livraison et de mise en marche.
- Engagement de délai de garantie.
- Engagement de délai de service d'après vente.

Offre financière :

- La lettre de soumission renseignée, signée daté et paraphée (modèle jointé).
- Le bordereau des prix unitaires renseignée, signée daté et paraphée
- Le devis quantitatif et estimatif renseignée, signée daté et paraphée

Le dépôt des offres est fixé au 21^{ème} jour à partir de la date de la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public « BOMOP » et dans les sites électroniques agréés, de 08h à 13h00, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt sera propagée jusqu'au jour ouvrable suivant de 08h à 13h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter a partir de la première publication de l'avis d'appel a la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), sur le portail électronique des marchés publics, la presse écrite ou la presse électronique.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis à la date de dépôt des offres à 13h30 au rectorat de l'université (6^{ème} étage), la salle de réunion.

THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

L'Algérie **accueille** la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et le Théâtre d'Alger-Centre accueillent, du 13 au 19 juillet, la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire. Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation réunit des délégations de treize pays africains autour du slogan : « L'Afrique se retrouve sur les planches du théâtre universitaire ».



NASSIM TERKI

Le coup d'envoi de cette première édition a été donné, hier à Alger, lors d'une cérémonie officielle organisée au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, du directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Boualem Chebihi, de la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, ainsi que du commissaire du festival, Azzeddine Rebiga. La cérémonie a également réuni plusieurs ambassadeurs accrédités en Algérie, des responsables d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur, des étudiants ainsi que les délégations représentant les treize pays africains participant à cette manifestation continentale. Dans son allocution d'ouverture, Kamel Baddari a indiqué que l'organisation de cette première édition s'inscrit dans « la continuité de l'engagement historique de l'Algérie en faveur de l'Afrique ». Il a rappelé que l'Algérie est restée, tout au long de son histoire, « une terre de dignité, de solidarité et la Mecque des révolutionnaires », soulignant son attachement constant à son identité et à son appartenance africaines. Le ministre a également rendu hommage à plusieurs figures majeures du théâtre engagé, parmi lesquelles Mustapha Kateb, Kateb Yacine, le dramaturge nigérian Wole Soyinka et l'Égyptien Salah Abdel Sabour. Selon lui, leurs œuvres ont accompagné les combats de leurs peuples et conti-

nent d'inspirer les nouvelles générations. S'adressant aux étudiants, Kamel Baddari les a qualifiés d'« héritiers légitimes » de ces pionniers, les invitant à faire du théâtre un espace de réflexion, de liberté, de créativité et de progrès. Il a, par ailleurs, affirmé que ce festival traduit la vision de l'Algérie en faveur d'une Afrique unie, fondée sur le dialogue, la coopération, le développement et la solidarité. Le ministre a également insisté sur le rôle stratégique de l'université, qu'il a présentée comme un espace ouvert favorisant la recherche scientifique, l'innovation et la création de richesse, avant de saluer le travail accompli par les experts et les enseignants chargés de l'évaluation des œuvres en compétition. Prenant la parole à son tour, le commissaire du festival, Azzeddine Rebiga, a souhaité la bienvenue aux délégations africaines, estimant que cette première rencontre continentale consacrée au théâtre universitaire constitue une nouvelle occasion de renforcer les liens de fraternité entre les peuples africains à travers la culture et la création artistique. Premier rendez-vous du genre à l'échelle du continent, le Festival algéro-africain du théâtre universitaire réunit treize pays africains, dont la Mauritanie, le Mozambique, la Tunisie et le Sahara occidental. L'objectif est de mettre en valeur la diversité des expériences théâtrales développées dans les universités africaines et de favoriser les échanges entre étudiants, chercheurs et praticiens des arts de la scène. Outre les représentations théâtrales, le programme prévoit un séminaire consacré au théâtre universitaire africain, conçu comme un espace de réflexion et de dialogue réunissant universitaires, spécialistes et passionnés.

La compétition officielle comprend treize spectacles, dont dix présentés par des universités africaines et trois productions algériennes. Six autres représentations sont inscrites au programme hors compétition. L'Algérie est représentée par trois créations : « Amwaj », produite par l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle, « Sehr Mourakhass », de la Direction des œuvres universitaires de Constantine-Ain El Bey, ainsi que « Ma Kabla Al Masrah », portée par l'Université Abdelhamid-Ibn-Badis de Mostaganem. Les œuvres en lice sont évaluées par un jury composé de cinq membres, présidé par le metteur en scène Ziani Cherif Ayad. La cérémonie inaugurale a également été marquée par la remise des prix du concours du meilleur texte théâtral universitaire, qui a distingué deux auteurs algériens ainsi qu'une auteure tunisienne. Les festivités d'ouverture se sont achevées avec la présentation du spectacle « Couleurs de l'Afrique », une création du Théâtre régional de Sidi Bel Abbès. À travers le parcours d'un personnage voyageant des pyramides d'Égypte aux forêts d'Afrique centrale avant de rejoindre l'Algérie, présentée comme la porte du continent, cette fresque scénique met en lumière la diversité culturelle, l'histoire commune et les valeurs d'unité qui caractérisent l'Afrique. Prévu jusqu'au 19 juillet, ce premier Festival algéro-africain du théâtre universitaire ambitionne d'inscrire durablement le théâtre universitaire parmi les espaces de dialogue, de coopération et de rapprochement entre les jeunes africaines, tout en consolidant les échanges culturels et académiques entre les établissements d'enseignement supérieur du continent.

SAISON ESTIVALE

Le Théâtre de Verduze **dévoile** son programme jusqu'à fin août

Le Théâtre de Verduze Laâdi-Flici d'Alger renoue avec ses traditionnelles soirées estivales. Organisée par l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, la programmation s'étalera jusqu'à la fin du mois d'août avec une série de concerts réunissant des artistes de différents horizons musicaux, auxquels s'ajoutera la retransmission sur écran géant de la finale de la Coupe du monde de football. Après une première soirée inaugurale animée vendredi dernier par Bilal Sghir, le Théâtre de Verduze Laâdi-Flici poursuit sa saison estivale avec un programme varié destiné à un large public. Fidèle à sa vocation d'espace culturel de référence durant la période estivale, cette enceinte accueillera tout au long des prochaines semaines des artistes représentant plusieurs styles musicaux, rock et sonorités sahariennes se succéderont sur scène à travers des spectacles portés aussi bien par des artistes confirmés que par des représentants de la nouvelle génération. Le programme se poursuivra le 16 juillet avec Amou Yazid, avant le concert du groupe Djam, prévu le 17 juillet. À cette occasion, la formation célébrera ses 22 années de carrière à travers un spectacle placé sous le signe de la fidélité à son public. Le 18 juillet, Basta prendra le relais avec une prestation qui promet une ambiance festive. Le 19 juillet, le Théâtre de Verduze mettra exceptionnellement la musique entre parenthèses pour proposer la retransmission sur écran géant de la finale de la Coupe du monde de football, offrant ainsi aux passionnés un moment de convivialité et de partage. La programmation musicale reprendra le 24 juillet avec Raïna Raï, l'un des groupes emblématiques de la scène raï, avant le concert de Djalil Palermo, prévu le 31 juillet. Le mois d'août s'ouvrira avec Moh Milano, attendu le 7 août, suivi, le 13 août, par Tikoubaouine, dont le répertoire inspiré du patrimoine saharien apportera une touche particulière à cette édition des soirées estivales. La clôture de cette saison est programmée pour le 28 août avec Abdou Gambeta, qui animera la dernière soirée de cette programmation estivale.

Rédaction Culturelle

Le 43e Festival de Timgad **s'achève** sur une note de satisfaction

Le rideau est tombé sur la 43e édition du Festival culturel international de Timgad au terme de cinq soirées ayant réuni des artistes algériens et étrangers dans une ambiance festive. Organisée au nouveau théâtre de plein air de Timgad, cette édition a été marquée par une importante affluence du public et une programmation musicale mettant en valeur la « diversité des expressions artistiques ». Présente à la cérémonie de clôture, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a exprimé sa satisfaction de voir ce rendez-vous culturel retrouver sa place dans le paysage ar-

tistique national après plusieurs années d'absence. Dans une déclaration à la presse, elle a affirmé que le Festival culturel international de Timgad, considéré comme l'un des plus anciens festivals d'Algérie, doit sa réussite à la mobilisation conjointe du ministère de la Culture et des Arts, de la wilaya de Batna ainsi que du commissariat du festival. La ministre a également souligné que cette « manifestation » constitue un « levier de promotion » pour la région de Batna et un moyen de valoriser le riche patrimoine culturel algérien dans toute sa diversité. Elle a, en outre, salué la forte présence du public lors de la soi-

rée de clôture et son interaction avec les artistes, estimant que le nouveau théâtre de plein air de Timgad offre toutes les conditions nécessaires pour accueillir de grands festivals, concerts et manifestations artistiques et culturelles. De son côté, le commissaire du festival, Abdallah Bougandoura, a estimé que cette 43e édition a permis de consolider la place historique qu'occupe le Festival de Timgad sur les scènes culturelle nationale et internationale. Il a relevé que la programmation, alliant tradition et modernité, a réuni une « élite » d'artistes algériens, arabes et africains, contribuant à offrir au public des soirées riches et

variées. La soirée de clôture a été marquée par une succession de « prestations » mêlant plusieurs styles musicaux, notamment le raï, la chanson chaoui, la musique urbaine, les sonorités sahariennes ainsi que la musique tunisienne moderne. Le public, particulièrement nombreux, a accompagné les artistes en reprenant en chœur plusieurs titres devenus populaires, créant une ambiance conviviale jusqu'à la fin du spectacle. Cette 43e édition s'est déroulée sur cinq soirées ayant accueilli des artistes et groupes musicaux venus d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, du Tchad et de Mauritanie.

Trait d'esprit

“Les dons les plus précieux de l'esprit ne résistent pas à la perte d'une parcelle d'honneur.”

André Breton

Canicule extrême
Des températures record, jusqu'à 49°C à l'ombre

L'Algérie suffoque. Depuis ce mardi, une vague de chaleur sans précédent s'abat sur une grande partie du pays, poussant les services météorologiques à déclencher des alertes orange (niveau 2) dans de nombreuses wilayas. Les thermomètres vont exploser, et les habitants doivent se préparer à des journées étouffantes, parfois dangereuses. Dans l'ouest et le centre du pays, les wilayas de Relizane, Chlef, Aïn Defla et Guelma vont subir des températures comprises entre 45°C et 47°C jusqu'à vendredi. Mais c'est dans le grand Sud que la situation sera la plus critique : Adrar, In Salah et Bordj Badji Mokhtar pourraient atteindre 49°C à l'ombre dès aujourd'hui. Les régions côtières ne seront pas épargnées. Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Alger et Boumerdès connaîtront entre 39°C et 41°C à partir de mercredi, tandis que Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf devront affronter 40°C à 44°C jusqu'à la fin de la semaine. Enfin, une grande partie du nord et de l'est du pays, de Tlemcen à Tébessa en passant par Constantine, Sétif ou encore Blida, verra les températures osciller entre 44°C et 46°C pendant plusieurs jours. Face à ces records, la prudence est de mise : hydratation, évitement des sorties aux heures les plus chaudes et protection des plus vulnérables sont plus que jamais nécessaires. L'Algérie vit une semaine sous haute tension thermique.

La campagne « Rubans Rouges » exige du CICR l'application immédiate des visites aux prisonniers palestiniens



La campagne « Rubans Rouges » appelle le CICR à reprendre sans délai les visites humanitaires aux prisonniers palestiniens, après

l'annulation par la Cour suprême israélienne de leur interdiction. Malgré cette décision, l'accès reste bloqué depuis octobre 2023. Les organisateurs insistent : ces visites, droit garanti par le droit international, doivent être régulières et indépendantes pour vérifier les conditions de détention. La campagne promet de suivre le dossier avec l'ONU et le CICR jusqu'à leur rétablissement effectif.

USM Alger Benguit de retour

L'USM Alger annonce le retour d'Abderraouf Benguit (3e recrue) et les départs de Merili, Benzaza et Soufi. La préparation 2026-2027 a commencé avec un effectif réduit, en attendant les internationaux. Stage à Milan à partir du 23 juillet avant une saison ambitieuse : podium en championnat, défense des Coupes d'Algérie et de la CAF, et Supercoupe d'Afrique face à Mamelodi Sundowns.

JSK Fin d'une ère pour Nechat

Après cinq ans à la JS Kabylie, le latéral droit Farès Nechat quitte le club, annonce la direction qui le remercie pour son engagement et lui souhaite bonne continuation. Plusieurs clubs de Ligue 1 pro sont intéressés ; son départ vers le CS Constantine est évoqué. La JSK perd aussi Idir Hadid et Mohamed Madani. Parallèlement, Zinedine Belaid pourrait partir en Arabie saoudite (El-Taawoun) après la Coupe du monde. La direction assure qu'elle travaille au renforcement qualitatif de l'effectif pour la saison 2026/2027.

Démantèlement d'un réseau de voleurs à Dar El Beïda

La brigade de police judiciaire de Dar El Beïda a démantelé un réseau de quatre individus spécialisés dans le vol de fortes sommes d'argent à l'intérieur de véhicules de ressortissants étrangers. Suite à une plainte d'une entreprise étrangère, les enquêteurs ont identifié et arrêté les suspects. Ils ont récupéré près de 5 millions de dinars, l'équivalent de plus de 31 000 euros, 5 500 dollars américains et d'autres devises étrangères, ainsi qu'une machine à compter les billets, des sacs et deux armes blanches prohibées. Les quatre mis en cause ont été présentés au parquet pour association de malfaiteurs, vol aggravé, recel et détention d'armes prohibées.

Un master en communication en tamazight voit le jour à l'université Alger 3

L'Algérie renforce la place de tamazight dans l'enseignement supérieur. Dès la rentrée 2026-2027, l'université Alger 3 proposera un master en communication entièrement en langue amazighe, intégré à la licence. Une première qui s'inscrit dans la volonté de valoriser tamazight, langue nationale et officielle, et de former une nouvelle génération de professionnels capables de porter un discours médiatique moderne et ancré dans l'identité algérienne.

Pour le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), cette filière est bien plus qu'une simple formation, c'est un levier stratégique pour l'enseignement, la recherche et la communication nationale, mais aussi une concrétisation de l'article constitutionnel qui consacre tamazight. Une avancée symbolique, qui montre que la langue amazighe devient peu à peu un outil de créativité, d'innovation et d'excellence, au service d'une Algérie fière de son identité.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

BÉJAÏA Hommage à Cheikh Sahki Idris autour de la galette à l'origan

Dans un élan de mémoire et de convivialité, le village d'Aguemoune, commune de Beni Maouche, a vibré vendredi passé au rythme de la 4e édition de la Journée de célébration de la Galette à l'Origan « Ayrum n Zaɛter ».

PAR BOUALEM B.

Organisée par l'Association du patrimoine Sidi Ali Oumerzeg de Seddouk, en partenariat avec le Collectif de la bibliothèque du village d'Aguemoune, l'Association Asegmi et GEHIMAB Béjaïa, cette manifestation a su allier gastronomie traditionnelle et hommage poignant à une grande figure culturelle. La journée a débuté à l'ancienne école Thala Hedja par l'accueil des invités et l'ouverture d'une exposition riche et émouvante consacrée à la vie et à l'œuvre de Cheikh Sahki Idris. L'historien Ali Battache et le professeur Djamil Aissani, figure éminente et président du GEHIMAB, ont partagé leurs éclairages sur le parcours scientifique, culturel et historique de ce savant disparu, dont l'héritage continue d'inspirer la région. Les participants se sont ensuite rendus au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du défunt, avant une allocution du président de l'Association du patrimoine Sidi Ali Oumerzeg. La cérémonie s'est poursuivie sur l'esplanade des Martyrs à El Houch avec une conférence, des témoignages émouvants, la projection d'une vidéo retraçant



le parcours de Cheikh Sahki Idris et de belles prestations de la chorale locale. Au programme figuraient également une visite guidée des lieux chargés d'histoire liés au défunt, ancien village, mosquées, tajmaat, ainsi qu'un moment très attendu : la dégustation collective de la traditionnelle galette à l'origan. Malgré la forte chaleur, nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement, témoignant de l'attachement profond de la population à son pa-

trimoine. Cette édition a été l'occasion de rappeler, comme l'a souligné Mohamed Bouchemaa, l'importance de telles initiatives pour préserver la culture amazighe, valoriser notre gastronomie identitaire et transmettre aux jeunes générations un héritage vivant. Entre partage, souvenirs et saveurs authentiques, Aguemoune a offert une belle journée de communion autour de la mémoire de Cheikh Sahki Idris, que Dieu ait son âme. ■

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX SERVICES NUMÉRIQUES À BÉJAÏA

La plateforme INSAT au service des demandeurs d'emploi

PAR IDIR MEHDAOUI

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation aux services numériques, l'agence de wilaya de l'emploi de Béjaïa a reçu les représentants des différents médias afin de présenter les principaux objectifs de cette initiative nationale visant à promouvoir « la transformation numérique et à moderniser le service public ». Au cours de cette rencontre, le directeur de l'agence, M. Tizerarine Yazid, a mis en avant le rôle stratégique de la plateforme INSAT, conçue pour simplifier les démarches administratives des demandeurs d'emploi. « Cette plateforme permet aux usagers de déposer en ligne leurs demandes, réclamations et recours, tout en assurant

un suivi transparent et efficace de leur traitement, sans nécessité de déplacement ». Il a souligné que cette démarche s'inscrit dans la politique de modernisation de l'administration publique, en favorisant une prise en charge plus rapide des préoccupations des citoyens, une amélioration de la qualité du service public et un renforcement des principes de transparence, d'efficacité et de proximité. Selon la chargée de communication, Mme Agnès Bouchekoura, « l'ensemble des équipes et des employés des agences de l'ANEM à travers la wilaya de Béjaïa sont mobilisés pour assurer le succès de cette campagne ». Dans les sept agences de l'ANEM réparties à travers la wilaya de Béjaïa, d'El Kseur à Tazmalt et de Béjaïa à Kherrata, plusieurs personnes ont été ac-

cueillies et informées dans le cadre de cette campagne de sensibilisation. Les bénéficiaires de l'allocation chômage ont notamment bénéficié d'explications sur les démarches en ligne et l'utilisation de la plateforme INSAT. La rencontre a également constitué une occasion de discuter des enjeux de la numérisation des services publics et de sensibiliser les citoyens, en particulier les demandeurs d'emploi, à l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition, dans le but de faciliter leurs démarches et de rapprocher davantage l'administration du citoyen. Débutée le 12 juillet, cette campagne nationale se poursuivra jusqu'au 21 juillet 2026. La cérémonie de clôture est prévue à la Maison de la Culture Taos Amrouche. ■